

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., (ASSA) agence de publicité, Genève. Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Un recul inquiétant

Au cours de sa dernière session, le Conseil national a renvoyé au Conseil fédéral le projet sur les contrats collectifs, dont il avait pourtant voté l'entrée en matière en juin de l'année dernière. Ce projet aurait peut-être exigé quelques retouches. Mais il avait le mérite essentiel de donner une base légale plus solide et plus large à une expérience dont chacun avait naguère salué l'avènement avec satisfaction et qui consistait à donner force obligatoire, pour peu que les parties le demandent, aux conventions conclues sur le plan professionnel dans telle ou telle branche de notre économie.

Certes, notre code des obligations autorise toujours l'élaboration de pareilles conventions. Mais l'expérience amorcée, et plus encore le projet qui devait le légaliser durablement, allaient faire du contrat collectif un élément toujours plus important de la paix du travail et de la collaboration entre employeurs et salariés. Tous ceux qui souhaitent l'instauration de la communauté professionnelle chez nous, qui estiment que là, et non dans le socialisme d'Etat ou dans le retour au libéralisme économique absolu, est le remède véritable au mal social de notre époque, se devaient de franchir cette nouvelle étape.

Nous n'avons jamais été de ceux qui réclament de l'Etat qu'il légifère à propos de tout et de rien. Mais quand il entend légiférer de telle manière qu'il apporte seulement sa garantie et sa protection aux parties qui cherchent à se rapprocher, à organiser la profession sur des bases paritaires, et à instaurer par là un ordre social viable et équilibré, nous ne pouvons que considérer que l'Etat joue son rôle normal.

Pourquoi le Conseil national, dont les membres devraient pourtant être attentifs à des exigences de ce genre, qui répondent aux vœux profonds de nos populations, s'est-il soudain cabré? Et pourquoi a-t-il cherché à enterrer le projet présenté par M. Hohenstein, mais né des préoccupations justifiées de M. Rubattel? Parce qu'une fois de plus, on a assisté dans son sein à une étrange coalition, à la coalition de ceux qui, s'enlisant dans l'immobilisme, ne comprennent rien à l'évolution qui se produit sous leurs yeux et de ceux qui, prétendant parler pourtant au nom du progrès social, ne l'envisagent que du point de vue de leur sectarisme.

Pour les tenants d'une certaine « droite », en effet, le « contrat collectif », c'est déjà beaucoup trop. Qu'on ne vienne surtout pas leur dire qu'il est possible de voir en lui l'embryon d'une organisation professionnelle plus « poussée ». Ces gens-là refusent d'assister, un jour, au plus cruel des réveils. Mais chez une certaine « gauche » tout autrement, l'incapacité est manifeste de sortir des chemins battus. Le grand reproche qu'elle a adressé au projet fédéral, c'était d'associer les syndicats « minoritaires » — chrétiens-sociaux, évangéliques, indépendants — à l'élaboration de ces contrats collectifs de travail qui prendraient force obligatoire.

Car, malgré l'évidence, et contre la structure fédéraliste de notre pays qui, inévitablement, postule un pluralisme indispensable (autrement, nous nous achèverions vers l'Etat totalitaire), on en est resté à la notion du monopole syndical. Mais là encore le réveil peut être dur. S'il se produit un jour chez nous ce qui s'est produit en France ou en Italie après la libération où le communisme, à la faveur d'événements révolutionnaires, a mis tout d'un coup la main sur les C.G.T., c'est en vain qu'on tentera d'organiser d'autres « forces ouvrières ».

Tout cela est affligeant. Car c'est ainsi qu'on fait reculer l'idée de paix du travail, de collaboration des classes et de communauté professionnelle. Partisans de l'individualisme économique comme partisans de la socialisation, en s'attardant avec intransigence à des formules périmées, aux formules qui ont fait leur succès au siècle dernier, portent une lourde responsabilité, face aux nouvelles générations qui, elles, entendent s'engager sur le « tiers chemin ».

René BRAICHET.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 4

Chronique horlogère
M. Eisenhower peut-il revenir en arrière?

PAGE 6

Articles et documents d'actualité
Londres sans journaux
La voie romaine d'Abolice mise à jour à Pontarlier

Le « blocus froid » de Berlin-Ouest



En augmentant les péages routiers pour le trafic interzone de Berlin, les autorités de la zone soviétique ont considérablement réduit la circulation entre les secteurs occidentaux de l'ancienne capitale et la République fédérale. Or, c'est par cette voie que Berlin-Ouest est ravitaillée. Le gouvernement de Bonn va sans doute prendre des mesures de représailles. Quant au gouvernement de la République démocratique, il espère par ce biais engager des négociations directes avec l'Allemagne occidentale. Notre cliché: devant leur camion arrêté, un chauffeur et sa compagne lisent les dernières nouvelles sur le blocus.

Dans la banlieue de Liège Scènes tragiques dans le cinéma en feu

LIEGE, 4 (A.F.P.). — L'incendie du cinéma de Sclessin a fait 39 morts, dont 19 enfants.

Le feu s'est propagé à une vitesse terrifiante. En quelques instants les spectateurs se sont trouvés entourés de flammes. Le public s'est rué vers la sortie. Les témoins voyaient des gens sortir et s'effondrer dans la rue. En dix minutes le bâtiment n'était plus qu'un amas de débris.

La plupart des victimes sont des enfants ou des vieillards, ce qui confirme l'horreur de la panique au cours de laquelle les plus forts ont pu se sauver. Sur la liste des victimes, on relève notamment trois enfants de la même famille, âgés de onze, huit et quatre ans, deux mères de nationalité italienne et leurs quatre enfants.

Le cinéma était une salle populaire. Les cadavres ont été transportés dans une école voisine aménagée en chapelle ardente, où l'on procède à

leur identification. Les autorités civiles et religieuses, dont le gouvernement et l'évêque, se sont rendus sur place. Les enquêteurs essaient de déterminer les causes de l'incendie du réservoir de mazout.

Une fillette héroïque

Un rescapé a raconté qu'au moment où il se précipitait vers la sortie, bloquée dès le début par les flammes, un véritable bouchon de spectateurs affolés se pressait devant la porte. Un autre témoin raconte qu'une fillette de treize ans, Jeanne Rombout, parvenue à sortir des flammes, y retourna à deux reprises pour sauver ses deux petites sœurs. L'héroïque fillette pénétra une troisième fois dans le brasier pour ramener une petite amie, mais elle ne revint pas.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Sir Winston à la veille de sa retraite

LONDRES, 4 (Reuter). — Sir Winston Churchill a offert lundi soir un grand banquet en l'honneur de la reine Elizabeth et du duc d'Edimbourg. On pense en général qu'il s'agissait de sa dernière soirée en tant que premier ministre britannique.

On croit que, dans les prochaines 24 heures, la souveraine acceptera la démission de l'homme d'Etat octogénaire et désignera son successeur en la personne de sir Anthony Eden.

Après le changement à la tête du cabinet, prévu dans la nuit de mardi, la date des nouvelles élections sera publiée probablement peu après. On parle généralement du 26 mai.

Si sir Winston démissionne, tous les ministres devront aussi lui remettre leur démission. Mais ils resteront en fonctions jusqu'à ce que sir Anthony, après la formation du nouveau gouvernement — ait soumis sa nouvelle liste ministérielle à la reine.

M. Foster Dulles ayant refusé de recevoir le ministre des affaires étrangères Shigemitsu

Une crise menace le cabinet japonais

L'opposition estime que M. Hatoyama a commis une grande maladresse diplomatique

TOKIO, 4 (A.F.P.). — Le département d'Etat américain a publié dimanche un communiqué annonçant que M. Foster Dulles, secrétaire d'Etat, se trouvait actuellement dans l'impossibilité d'avoir avec M. Mamoru Shigemitsu, ministre des affaires étrangères du Japon, les conversations que ce dernier souhaiterait voir s'engager entre les représentants des deux pays. Le département d'Etat a précisé dans son communiqué que l'emploi du temps de M. Dulles ne lui permettait pas de préparer et d'avoir actuellement des conversations sur « les problèmes d'intérêt commun ».

Cette réponse négative a fait l'effet d'une bombe à Tokio. M. Shigemitsu s'est borné à annoncer que dans ces circonstances il abandonnait tout projet de voyage aux Etats-Unis. En revanche, le secrétaire général du parti démocratique (auquel appartient le premier ministre), M. Kishi, a déclaré dans un commentaire que « si le pire se produisait » et si les conversations avec les Etats-Unis sur les questions de défense échouaient, le parti démocratique envisagerait la démission du gouvernement et la dissolution de la Diète.

Quant à la presse de Tokio, elle considère le refus américain comme un « soufflet » au nouveau gouvernement japonais et un sévère avertissement signifiant qu'un Japon « badinant » avec l'antiaméricanisme et « courtisant » le bloc communiste n'a pas de titres à réclamer des conversations à un échelon élevé à Washington.

(Lire la suite en 9^{me} page)

J'ÉCOUTE...

Fantômes

La foi s'en va. Du moins, le dit-on.

Mais la crédulité demeure. Ici ou là, même chez nous, on en apporte encore d'assez stupéfiantes démonstrations. Les populations de la vallée savoyarde de l'Arc ne sont, certes, pas les seules à les fournir.

C'est ailleurs également que notre licencié en philosophie François Cuttat, alias Isma Visco, pourrait mettre en déroute les esprits infernaux, après ceux qui faisaient des leurs avec les ustensiles ménagers de Mme Thérèse Costa, de Saint-Julien-de-Maurienne.

Trop de gens sur ce point sont toujours prêts à marcher. Prêts aussi à traiter avec dénigrement d'esprits forts ceux qui ne croient pas aux sornettes, aux revenants et autres trouble-fête, en général nocturnes, des pauvres humains.

Sans doute, la crédulité ne date-elle pas d'aujourd'hui. Même Louis XV et ses femmes, légitimes de nom, en donnèrent des exemples. Ne crurent-ils pas à l'énorme imposture d'Artiphis qui fit accroître en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en France, qu'il avait vécu un grand nombre de siècles. Il soutenait même qu'il avait été dans l'intimité non seulement de François Ier, de Charles Quint, mais encore de Jésus-Christ!

Il pécut longtemps sans doute. Mais surtout des innombrables dupes huppées qu'il sut faire.

Il est vrai qu'en ce temps-là, on citait peut-être toujours le cas de Thomas Parre. Celui-ci à cent sept ans, comme si l'âge n'avait pas la moindre prise sur lui, vaquait à ses modestes occupations de simple journalier des champs. A cent cinquante-deux ans, malheureusement, il accepta l'invitation de Charles Ier, le neuvième des rois sous le règne desquels il vécut.

On le traita somptueusement à Londres. On l'y gava. Il mourut d'une indigestion.

Le meilleur de son secret de longévité, que Charles Ier avait sans doute voulu pénétrer, résidait en effet, en grande partie, dans une vie simple, même frugale même grossière.

Pourquoi croire aux esprits, aux revenants et aux secrets plus ou moins cabalistiques de longévité.

Il n'est pas toujours nécessaire d'une indigestion pour prouver que leurs manifestations trouvent leur explication dans des causes toutes naturelles.

FRANCHOMME.

Un « poisson d'avril » de taille !

ROME, 3. — Les poissons d'avril n'ont pas été rares, comme de coutume, en Italie, mais l'un des plus singuliers a été celui dont a été victime un agriculteur de Palmi, en Calabre, Rocco Arico.

Il y a quelques jours, Arico, en fouillant dans son grenier, sous l'inspiration sans doute d'un de ses amis, avait trouvé un document jauni par le temps, dans lequel un de ses ancêtres révélait qu'un trésor était caché au fond du petit étang de sa propriété. Le document avertissait la personne qui le trouverait qu'avant de chercher à récupérer

le trésor, elle devrait offrir un grand dîner à ses amis.

Rocco Arico se procura une pompe électrique pour assécher le lac. Mais il voulut d'abord remplir les conditions prescrites et invita ses amis à un grand dîner. Après ces agapes, il révéla le but de la rencontre et engagea les convives à l'aider dans son travail.

Le lac fut asséché après plusieurs heures d'efforts. Défaillant d'émotion, Arico vit émerger de la vase un coffre. On l'ouvrit. Il contenait dans un gros bocal un poisson d'avril en caoutchouc avec un deuxième parchemin remémorant Arico du dîner qu'il avait offert.

Vers une guerre civile en Indochine ?

Les rebelles concentrent 15000 hommes aux portes de Saïgon

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRE PAGE)



Les forces gouvernementales ont dû mettre en action des lance-mines à Saïgon pour anéantir des postes rebelles.

AU COURS D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE

Le Grand Conseil neuchâtelois adopte (enfin !) le projet de réorganisation laitière et vote un crédit pour l'aérodrome de la Chaux-de-Fonds - le Locle

Après avoir renvoyé à une commission le projet sur le droit de cité, les députés engagent une vive discussion sur l'octroi d'un subside cantonal aux établissements hospitaliers

La session extraordinaire du Grand Conseil s'ouvre à 14 h. 30, sous la présidence de M. Léon Guinand. A la demande du Conseil d'Etat, on aborde d'abord le rapport de la deuxième commission sur le projet de réorganisation laitière.

C'est sans enthousiasme, remarque M. F. Martin (rad.), président de la commission, que les membres de la première commission ont apporté leur concours à la seconde commission. Cependant, ils ont fait leur devoir, dans l'intérêt de l'amélioration de la production laitière de notre canton. On saluera avec satisfaction le nouvel effort de la Fédération laitière ainsi qu'une meilleure répartition des crédits dans toutes les régions du pays.

M. A. Cuche (lib.) espère que la production trouvera aussi son compte à cette réorganisation.

Pour M. H. Jaquet (soc.), il a été utile de renvoyer le projet à une seconde commission. Car un rapprochement s'est opéré entre le Haut et le Bas. Au début, le projet était un peu trop marqué par l'influence de Neuchâtel-Ville. Les techniciens ont d'ailleurs dé-

montré aux commissaires que ce n'était pratiquement pas le cas. Quoi qu'il en soit, les centrales sont maintenant sur pied d'égalité. Le groupe socialiste en conséquence votera les propositions qui sont faites.

M. Corswant (pop.) se félicite que son groupe ait pu participer pour une fois à une commission. Il a donc apporté sa collaboration. Cependant, une disposition lui paraît un peu vague: comment prévoit-on pratiquement la participation prévue de la Fédération laitière?

M. L. Morf (soc.) est très satisfait de la décision et fournit des explications à M. Corswant.

M. Bl. Clerc (lib.), rapporteur, en réponse au député populiste, souligne qu'à la Chaux-de-Fonds la Centrale ne fonctionne pas de la même manière qu'à Neuchâtel. C'est aux intéressés chaux-de-fonniers qu'il appartiendra de se prononcer. C'est maintenant à la Fédération laitière, et non à l'Etat, à procéder à la réorganisation et à prévoir comment le mécanisme fonctionnera à la Chaux-de-Fonds. Le gouver-

nement n'aura désormais qu'un simple rôle de contrôle.

Le chef du département de l'agriculture n'a plus, dès lors, grand-chose à ajouter. Il se borne à préciser les compétences légales du gouvernement en la matière.

Le décret est adopté dans sa nouvelle teneur par 98 voix sans opposition.

Le Grand Conseil doit prendre acte des rapports relatifs aux dernières votations. Il ne s'agit que de savoir si les opérations de vote furent valides ou non. Néanmoins, M. Costet (pop.) tient à réparer de la caserne de Colombier. Il doit se rasseoir sous les protestations.

Droit de cité

M. Tell Jacot (lib.) se demande pourquoi la commission des naturalisations n'a pas été consultée.

M. Losey (rad.) répond qu'il y a des questions juridiques complexes qui demandent un examen particulier. Le groupe radical estime indispensable le renvoi à une commission.

M. Cl. Berger (soc.) trouve le projet bienvenu dans l'ensemble, mais sujet à des modifications de détail. C'est pourquoi le groupe socialiste, qui votera l'entrée en matière, est d'accord avec le renvoi à une commission qui, de préférence, ne doit pas être la commission législative.

M. Petitpierre (lib.) déclare que son groupe trouve aussi le projet intéressant et bien rédigé. L'orateur formule quelques remarques et, lui aussi, se prononce pour le renvoi à une commission. Il ne s'agit pas d'un désaveu du gouvernement, mais d'un perfectionnement du travail. M. Petitpierre aurait voulu voir figurer quelques commentaires sur les charges d'assistance.

Pour M. J. DuBois (lib.), il y a quelques impropriétés de termes assez graves dans la rédaction du projet. Et ses remarques, fort judicieuses, dérident la salle. Ayons souci de la pureté de notre langue! Sur le fond, M. DuBois a aussi quelques réserves à faire.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Une fillette jouait aux billes avec des pièces d'or

MULHOUSE, 5 (A.F.P.). — Dans un village du Haut-Rhin, la petite Raymond, âgée de 7 ans, jouait aux billes hier après-midi, avec ses petits camarades. Se trouvant démunie en cours de jeu, elle retourna au domicile de ses parents. En fouillant dans la maison, elle découvrit une boîte en carton dans laquelle se trouvaient des pièces de monnaie. A défaut de billes, elle pensa que ces disques ronds pourraient faire l'affaire et retourna auprès de ses camarades.

Malheureusement, les billes de remplacement se trouvaient être des louis d'or constituant le magot amassé par la famille durant plusieurs générations. Les enfants s'amuserent à faire rouler les louis dans les rigoles du village et le soir venu, la mère de la fillette, mise au courant de l'histoire, tenta de récupérer de porte en porte le précieux métal.

Hélas, sur 130 pièces, elle n'en retrouva finalement que 119 et devra vraisemblablement faire son deuil des onze manquantes.

IMMEUBLES

A vendre immeuble neuf comprenant CAFÉ-RESTAURANT avec chambres et logement tout confort.

Particulier offre à vendre à BEVAUX, (sortie ouest) Art. 1245 et 693

vigne et verger

de 771 m²; beau sol à bâtir pour villa ou industrie, au bord de la route cantonale, vue imprenable.

S'adresser, pour renseignements, à l'étude de MM. Jules Barrelet et P.-A. Micol, avocats, à Neuchâtel.

A vendre, région du Vuilly, près du lac de Morat,

propriété de campagne

maison ancienne modernisée, huit pièces, bains, chauffage au mazout, cuisine électrique.

A LOUER

Portaban A louer un logement de trois pièces, cuisine et dépendances.

A louer pour tout de suite

appartement

de deux chambres, tout confort. C. Landry, Portes-Rouges 115.

VALANGIN

A vendre petit immeuble ancien composé de trois chambres, cuisine, bains, chauffage central.

COLOMBIER

A louer pour le 24 juin 1955, appartement de six pièces et dépendances.

A louer pour tout de suite et pour dates à convenir

LOGEMENTS

de une, deux, trois, quatre et six pièces dans immeubles modernes, à Peseux, à la rue de Bourgogne, au Petit-Catéchisme et à Trois-Portes.

MARIN

A louer pour le 24 juillet

LOCAUX INDUSTRIELS

avec garage. Eau, lumière et force. S'adresser à l'Etude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

A LOUER

pour septembre - octobre 1955, dans immeuble en voie d'achèvement, au centre de la ville, locaux et dépendances à l'usage de tea-room ou de café-glacier.

CHAMBRE LIEN

A louer à l'année ou pour séjour d'été

APPARTEMENT

de cinq chambres, cuisine, salle de bains (non meublée), vue imprenable, situation tranquille, garage à disposition, chauffage général.

A louer, à la Neuveville, dans belle villa avec dégagement, un

APPARTEMENT

de quatre pièces, tout confort, Mazout. Adresser offres écrites à B. O. 579 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

pour voiture moyenne. S'adresser à M. Ami Bianchi, Ehrhard-Borel 2, Serrières.

CHAMBRES

Au centre, jolie chambre simple. Demander l'adresse du No 599 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 15 avril, chambre à louer, à demoiselle. Tél. 5 19 45.

A louer pour le 15 avril chambre indépendante, mansardée. Sablons 46, 4me, à droite. Tél. 5 79 49.

DEMANDES A LOUER

On cherche pour tout de suite, au centre,

studio meublé

pour deux personnes, avec confort. Adresser offres écrites à D. M. 592 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

CHALET

à louer. Personnes très soigneuses et appréciant un beau confort cherchent à louer, de mai à septembre, un chalet ou un appartement avec un peu de verdure et accès direct au lac.

100 fr. de récompense

à qui me trouve un

APPARTEMENT DE QUATRE CHAMBRES avec dépendances. Prix maximum sans chauffage 180 fr., surface du logement minimum 90 m².

Je cherche à louer de 26 juin au 10 août 1955

Dame retraitée, sans enfant, cherche

LOGEMENT

de deux ou trois pièces, avec confort, Neuchâtel ou aux environs.

Je cherche à louer pour tout de suite ou pour date à convenir, un

LOGEMENT

de deux ou trois chambres, partie de Neuchâtel ou Saint-Blaise. Adresser offres écrites à J. V. 598 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer de 26 juin au 10 août 1955

appartement meublé

de trois ou quatre pièces, à Neuchâtel ou aux environs. Offres écrites à C. L. 581 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille soigneuse, cherche à louer pour la saison mai-octobre,

MAISON DE WEEK-END

au bord du lac. Minimum cinq lits. Désiré: électricité, eau courante. Offres sous chiffres P 3031 N à Publicitas, Neuchâtel.

Local

avec vitrine(s) pour magasin, est cherché à louer sur bon passage à Neuchâtel. Offres sous chiffres P 2897 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande à louer, de préférence à la Tène,

chalet de plage

pour quatre personnes, du 23 juillet au 6 août ou du 30 juillet au 13 août. Adresser offres écrites à B. D. 493 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

REPASSEUSE

qualifiée, à la main et à la vapeur, est demandée tout de suite à la teinturerie THIEL, faubourg du Lac 25.

Caisse de Compensation de l'A.V.S.

à Berne

cherche une

correspondante - traductrice

de langue maternelle française, capable de traduire de l'allemand en français la correspondance courante et des textes juridiques.

Seules les candidates ayant de très bonnes notions de la langue allemande et quelques années de pratique pourront être prises en considération.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, sous chiffres J 10346 Y à Publicitas, Berne.

On cherche

COUPLE

de jardinier et cuisinière expérimentés. Bons gages. Adresser offres écrites avec certificat et photographie à AX 580 au bureau de la Feuille d'avis.

La manufacture de pendulettes et réveils

ARTHUR IMHOF, à la Chau-de-Fonds demande:

REMONTEUR DE FINISSAGES

connaissant les mécanismes dateurs

VISITEUR D'ÉCHAPPEMENT ET DE TERMINAISON

Acheveur d'échappement qualifié serait éventuellement mis au courant S'adresser au bureau de fabrication, rue du Pont 14.

EMPLOYÉE

au courant de la manipulation des machines à cartes perforées IBM serait engagée pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Offres manuscrites sous chiffres P. 25562 J. à Publicitas, Saint-Imier.

Le service des programmes de télédiffusion à Berne cherche UNE SECRÉTAIRE

de langue française, connaissant l'allemand, l'anglais et la sténodactylographie; bonne culture générale (baccalauréat), goût pour la musique et le théâtre, bonne voix. Offres détaillées avec curriculum vitae sous chiffres P. 10373 Y., à Publicitas, Berne.

EMPLOYÉ

ayant formation commerciale trouverait situation stable dans manufacture d'horlogerie. Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres M. 40231 U., à Publicitas, Bienne.

Monteurs en chauffage

qualifiés sont demandés. Places stables pour ouvriers de première force. Offres à Scheidegger, avenue des Alpes 102, Neuchâtel Tél. 5 14 77.

Ensuite de réorganisation,

LA BÂLOISE

compagnie d'assurances sur la vie, cherche pour son assurance populaire

REPRÉSENTANT

acquisiteur - encaisseur à titre professionnel, sur la place de NEUCHÂTEL

Nous offrons: gestion d'un portefeuille important. Place stable; revenu d'un minimum de commissions garanti; allocation de vie chère et bonification de frais en sus. Caisse de prévoyance. — Initiation et appui pratique régulier en acquisition par inspecteur.

CANDIDATS de parfaite honorabilité, possédant bonne instruction, aptitude à la vente, énergie et initiative sont priés d'adresser leurs offres détaillées, avec photographie, à

LA BALOISE-VIE, ASSURANCE POPULAIRE, agence générale de NEUCHÂTEL, 18, Saint-Honoré

Importante entreprise industrielle

cherche, pour date à convenir,

chef comptable

hautement qualifié, organisateur et sachant prendre ses responsabilités.

Exigé: références de premier ordre et expérience dans les transactions internationales.

La préférence sera donnée à candidat connaissant les langues française, allemande et anglaise et ayant des notions d'espagnol.

Faire offres avec copies de certificats et photographie sous chiffres Z. 21654 U. à Publicitas, Bienne.

deux cantonniers

La Compagnie du chemin de fer régional du Val-de-Travers cherche

pour son service de la voie. Candidats ayant déjà travaillé sur des chantiers de voie auront la préférence. Possibilité de nomination après une période d'essai. Caisse de retraite.

Les offres écrites, avec court curriculum vitae, sont à adresser à l'exploitation de la compagnie, à Fleurier.

On demande pour tout de suite jeune

sommelière

présentant bien, connaissant le service de table. S'adresser au restaurant du Rocher.

Jeune femme ayant deux enfants, habitant

PARIS

cherche jeune fille pour l'aider. Offres à S. Wilhelm, Favargne 81, Neuchâtel.

Pour un remplacement

cuisinière

recommandée est cherchée pour faire les repas de midi, à partir du 8 avril. S'adresser à Mme Henri Berthoud, Evole 47, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir jeune

commissionnaire

de confiance. Salaire 70 à 80 fr. Traitement familial. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Boulangerie-pâtisserie E. Fenner, Langnau a/A. (ZH). Tél. (051) 92 31 41.

Nous cherchons

PERSONNE DE CONFIANCE

pour s'occuper d'un ménage de deux personnes âgées et pouvant donner quelques soins. Nourrie et logée. Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffres P 3058 N à Publicitas, Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

Magasinier-chauffeur

Homme de 35 ans, sérieux, honnête, sobre et de toute moralité, cherche emploi pour date à convenir en qualité de

magasinier-chauffeur

ou tout autre emploi analogue. Grande expérience comme magasinier et pour expéditions. Permis de conduire pour automobiles légères et lourdes. Certificats et références à disposition. — Ecrire sous chiffres K. M. 536 au bureau de la Feuille d'avis.

REPRÉSENTATIONS

Deux jeunes filles possédant auto, habituées à la clientèle, cherchent représentation pour visiter commerçants, magasins etc. Offres sous chiffres Z. K. 602 au bureau de la Feuille d'avis.

REPRÉSENTANT

ayant nombreuses années d'expérience, parlant le français et l'allemand, bonnes références, cherche situation. Adresser offres écrites à E. S. 583 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande déjà en Suisse cherche place de demi-étudiante comme

AIDE

de la maîtresse de maison. Tél. 5 93 82.

Mécanicien de précision expérimenté, dans la trentaine, marié, cherche

place stable

(Usinage, montage, contrôle.) Adresser offres écrites à H. X. 596 au bureau de la Feuille d'avis.

Urgent

Demaiselle parlant le français et l'allemand cherche

place d'emballuse

vendeuse ou autres travaux. Adresser offres à case postale 467, Neuchâtel 1.

Nous cherchons place dans

commerce ou garage

pour jeune homme quittant l'école et désirant apprendre le français. — Chambre et pension chez le patron. Adresser offres à Ernest Herren, Dachdeckergeschäft, Laupen (Berne).

ITALIEN

déjà à Neuchâtel, mineur et spécialiste pour l'asphaltage, cherche place pour tout de suite; accepterait n'importe quel travail. Adresser offres écrites à F. E. 594 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame de buffet ou gouvernante possédant les trois langues, connaissant à fond le service et excellente cuisinière,

cherche place

dans hôtel ou restaurant. Libre dès le 15 avril. — Adresser offres écrites à E. N. 593 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame, au courant des travaux de bureau et de la vente au magasin, cherche place à la

demi-journée

Adresser offres écrites à E. B. 590 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau

Jeune dame capable et consciencieuse cherche place pour tout de suite. Bonnes références. Adresser offres écrites à F. D. 585 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

de toute confiance et de bonne éducation cherche place chez personne seule ou dans petit ménage soigné. Adresser offres écrites à G. M. 586 au bureau de la Feuille d'avis.

VENDEUSE

qualifiée, cherche place, pour tout de suite ou pour date à convenir, à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à J. B. 568 au bureau de la Feuille d'avis.

FOIRE DE MILAN le plus vaste panorama de la production mondiale 12-27 AVRIL 1955 En 1954: 12.336 firmes exposantes 90 secteurs de production 50 Nations participantes 4.110.000 visiteurs Acheeteurs de 109 pays Renseignements: LAUSANNE: Comm. Bruno Santini, 11, rue Etraz. Tél. 22 10 77. — ZURICH: Comm. Giovanni Iviglia, Löwenstrasse 40, Fernruf 25 17 17. — LUGANO: Comm. Enea Boselli, Palazzo «La Fenice», Tel. 2 43 61.

Jeune fille de Pforzheim (Allemagne), 18 1/2 ans, de bonne famille, désirent apprendre le français, cherche occupation comme aide de maîtresse de maison (garde des enfants, etc.) Vie de famille désirée. Entrée en service le 1er mai ou pour date à convenir. Demandes à adresser sous chiffres P 3001 N à Publicitas, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES On cherche jeune fille comme apprentie fille de salle Faire offres au restaurant Schüss, Neuchâtel. Tél. 5 10 83.

Apprenti ébéniste est demandé par Ph. Vermot, Fontaine-André 13, Neuchâtel.

Etude d'avocats de la ville cherche jeune fille ayant suivi les classes secondaires comme APPRENTIE Adresser offres à case postale 12462, Neuchâtel.

PROF. MÉDICALES LE DOCTEUR Alf. C. Matthey s'absentera dès vendredi 8 avril

DOCTEUR Raoul Robert PARCS 1 DE RETOUR

DEM. A ACHETER

Terre végétale Quelle maison de transports peut fournir pour la semaine prochaine 10 à 12 camions? Téléphone 5 50 91.

A VENDRE

Deux scooters à vendre d'occasion. «Puch» original, modèles 1953. Excellent état. Agence Puch, Neuchâtel. Tél. 5 75 85.

OCCASIONS

Sommier avec matelas, duvet, chaises, machine à écrire portative, vélos dame et homme, milieu 2 x 3. Tél. 5 34 69.

Vélocoteur

d'occasion «Mosquito», suspensions avant et arrière. Bon état. 300 fr. Agence Puch, Neuchâtel. Tél. 5 75 85.

A vendre

pousse-pousse «Wisa-Gloria», en très bon état. S'adresser à Mme Schöpfer, Portes-Rouges 143.

Oreiller Dunlopilo

en vente. E. Nottter, tapisserie, Terreaux 3. — Tél. 5 17 48.

A vendre

tour d'outilier avec établi et renvoi, en bon état. Prix intéressant. Tél. 6 31 78.

Un superbe TROUSSEAU

neuf, complet, très belle qualité, 180 pièces, à vendre 1650 fr. Téléphone Peseux 8 17 44.

A vendre

moto «Matchless» 500 cm³, peu usagée, 800 francs, ainsi que deux RECHAUDS «Primus» dont un à un feu, 20 fr. et un à deux feux, 90 fr. à l'état de neuf. Téléphone 5 70 50.

«VESPA» révisée, garantie, à vendre à bas prix. — Tél. 5 30 66.

A vendre complet veston noir, pantalons rayés, taille 46, en très bon état. Tél. 5 44 16.

A vendre d'occasion deux vélos d'homme dérailleurs «Simplex», freins sur jantes, pneus en bon état, pour 70 et 90 francs. S'adresser: Roc 1, 2me étage, dès 17 h. 45.

A vendre d'occasion «Chevrolet» quatre places, 14 C.V., en bon état de marche, à vendre à bas prix. Tél. (038) 5 27 33.

ÉPICERIE à remettre tout de suite, pour raison d'âge, dans village industriel près de Lausanne. Chiffre d'affaires Fr. 35.000.— à augmenter, avec appartement de quatre pièces; pas de reprise, sauf bel agencement Fr. 7500.— et marchandises 8000 francs environ. Offres sous chiffres P. V. 7407 L. à Publicitas, Lausanne.

A vendre voiture «Studebaker» 20 CV, noire, paiement comptant. Case postale 162, Neuchâtel 2 gare. TAPIS Deux superbes milieux 240 x 340, à vendre. Prix très intéressant. Benoit, tél. 5 34 69.

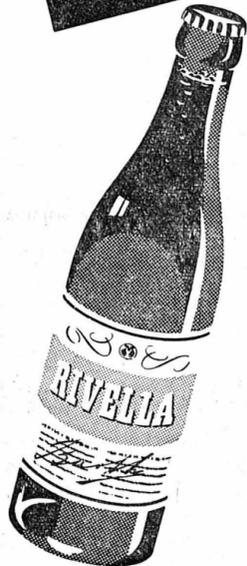
Un cadeau apprécié RASOIRS ÉLECTRIQUES Toutes les meilleures marques en magasin à partir de Fr. 5650 Escompte S. E. N. & J. Elexa Rue du Seyon 10 - NEUCHÂTEL

APPAREILS MODERNES DE CUISSON ELECTRICITE - GAZ - BOIS POTAGERS COMBINÉS LE RÊVE SOLOR SURSEE SARINA SENKING EXPOSITION PERMANENTE

Beck & Cie Peroux La bonne maison de chez nous Fondée en 1921

REMERCIEMENTS La famille de Madame Bernadette BOFFY remercie très cordialement toutes les personnes qui, par de nombreuses marques de sympathie, se sont associées à son chagrin ou ont tenu à rendre un dernier hommage à leur chère disparue. Un merci tout spécial à Messieurs le curé et l'abbé, ainsi qu'au docteur Descœudres, pour leur grand dévouement.

RIVELLA



un plaisir nouveau

non seulement innocent, mais régulateur de l'organisme. RIVELLA est une boisson absolument distincte des autres!

Concessionnaire pour le canton de Neuchâtel :
PAUL COLIN S.A.
Département des boissons sans alcool
Tél. (038) 5 26 58

Votre machine à laver...



sera plus efficace si le linge a été pré-lavé à l'Henco. La lessive mouillera et lavera mieux et servira plus longtemps.

Le linge trempé dans l'Henco est à moitié lavé!

Ne coûte que 55 cts.

Spécialité de rideaux

L. Dutoit-Barbezat

Rue de la Treille 9 - Magasin au 2^{me} étage
MAISON SPÉCIALE DE

Décoration intérieure

MA FEMME AVAIT RAISON



Un bon bain laitueux et oxygéné aux Saltrates Rodell calme et soulage pieds endoloris; la morsure des cors cesse. Plus de sensation de brûlure; l'enflure et la fatigue s'envolent. La mauvaise odeur de la transpiration est supprimée. Pour maintenir vos pieds en bon état, prenez un bain de pieds aux Saltrates Rodell (sels savamment dosés et très efficaces). T^{tes} Pharm. ou Drog. Prix modique.

GRATUIT - Pour vous démontrer leur efficacité, nous vous enverrons sur simple demande - par l'intermédiaire d'une pharmacie ou d'une droguerie - un échantillon gratuit de SALTRATES RODELL. Ecrivez aujourd'hui-même à : F. Uhlmann-Eyraud S.A., Service 11-L, Boulevard de la Cluse, Genève.

Roulin-Radio

Tél. 5-43 88 Télévision Seyon 18
Magasin spécialisé

A REMETTRE

dans localité du bas du canton, cordonnerie et magasin de chaussures.

Somme nécessaire pour traiter Fr. 20,000.— environ.

Faire offres sous chiffres A.S. 60,844 N. aux Annonces Suisses, Neuchâtel.



BELLE SANDALE

d'exécution solide semelle « néolite »

Série 22/26 **Fr. 8.80**

27/29 **Fr. 10.80** 30/35 **Fr. 12.80**

36/42 **Fr. 14.80** 43/47 **Fr. 17.80**

Beau choix avec semelles de caoutchouc

J. Kurth
S.A.

Seyon 3 - NEUCHÂTEL

Porcelaines
Faïences



Les Spécialistes
SOLLBERGER & C^o
PLACE DU MARCHÉ NEUCHÂTEL

Le Louvre
donne
le ton

LES POIS!

Très en vogue cette saison

Pour confectionner vos

- ROBES
- BLOUSES
- 2 PIÈCES

vous trouvez à notre rayon spécialisé un choix inégalable en TOBRALCO, POPELINE, SURAH, CRETONNE, FAILLE ou PURE SOIE A POIS

POPELINE

une qualité tissée pour la belle blouse, pur coton, coloris de saison, largeur 90 cm., le mètre

5⁹⁰

FAILLE

une qualité lourde, pour deux pièces élégant, se fait en marine, bleu mode et blanc
Largeur 90 cm., le mètre

12⁸⁰

CONSULTEZ NOS ALBUMS

RINGIER-ALLURE-HERBILLON

AU LOUVRE

La Nouveauté
NEUCHÂTEL



Vuillomenet & C^o, S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL - Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12

**EN EXCLUSIVITÉ
A NEUCHÂTEL**

Modèles haute couture de la collection

**JEAN DESSÈS - Diffusion
Paris**

Robes, deux-pièces, jupes
Tissus de Rodier et Lesur

Chédel

SALON DE CONFECTION
11, rue Saint-Maurice, 1^{er} étage - Tél. 5 43 46

**Nos costumes
tailleur**

sont d'une coupe impeccable...



Vous trouverez à notre rayon un choix incomparable des plus récentes créations coupées dans de magnifiques pure laine uni et fantaisie

depuis **159.-**

Notre grand succès

NOS BLOUSES

des célèbres marques

SCHERRER, SAMODE, DUBARRY, etc.

Mesdames, ne manquez pas d'admirer nos vitrines

Savoie-Petitpierre s.a.

De la belle maroquinerie



Toutes
les nouveautés
printanières

Jamais notre choix
n'a été aussi grand
et varié

Toujours
du nouveau

Un joli sac

AUX **Armourius**
NEUCHÂTEL

Société coopérative de Consommation

Avantageux : **Papier W.-C. crêpé** 3 rouleaux de 200 c. **0.90** timbres - ristourne

Avantageux : **Torchons à relaver** 2 pièces **0.75** timbres - ristourne

Pour les fêtes de Pâques
je vous offre

Vin blanc de Neuchâtel 1953
première qualité, à Fr. 1.60 la bouteille, rendu franco gare, verre en plus

Alphonse Béguin, viticulteur, Cormondrèche

Voici le moment de votre cure !
Cure de printemps

et bien entendu avec du Baume de Genève ROPHAÏEN. Depuis 30 ans, il est apprécié pour ses vertus dépuratives. Il stimule les fonctions des reins et de la vessie, élimine du sang l'acide urique et d'autres auto-intoxications, supprime bien des troubles digestifs, favorise les échanges nutritifs. Son efficacité se fait bientôt sentir. En vente dans les pharmacies et drogueries à Fr. 4.20, Fr. 8.35, cure complète Fr. 13.55.

Fabricant : Herboristerie Rophaien, Brunnen 111

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Le président Eisenhower peut-il revenir en arrière ?

Très en détail, M. Webster analysait les besoins de ses services et les possibilités de ravitaillement que le marché intérieur pouvait offrir.

Si des fabrications d'horlogerie sont bien outillées pour la fourniture de certaines pièces, disait-il, il n'y a aucun article ou produit qui ne soit fabriqué ou qu'on ne puisse se procurer en dehors de cette industrie ! Des fabrications absolument étrangères à l'horlogerie, telles qu'Eastman Kodak, King-Seely ou Eclipse-Machine, ont régulièrement fabriqué pour le département de la défense, des fusées mécaniques à retardement qui donnent satisfaction.

Le rapport reconnaissait l'excellente capacité de production des installations de l'industrie de la montre américaine, mais ajoutait : «... les besoins du département de la défense en potentiel industriel démontrent nettement qu'aucun traitement spécial ou préférentiel n'est nécessaire pour cette industrie. » Et plus loin encore, après avoir enregistré le fait que le pays disposait en suffisance de producteurs recrutés en dehors de l'horlogerie pour la production de fusées mécaniques à temps et de dispositifs de sécurité pour détonateurs, il concluait : «... bien que l'industrie de la montre empièrée constitue un potentiel exceptionnel, il n'y a, en aucun cas, un besoin unique de celui-ci dans le programme des fusées. »

Sur la base de ces renseignements absolument formels, il semble que nous devions pouvoir obtenir la révision du procès. Il ne faudrait pas homologuer la décision entachée d'erreur du président Eisenhower en acceptant de discuter le marchandage de compensation qui nous est offert par la délégation actuellement en Suisse. Notre bonne foi ayant été surprise, il vaut mieux se laisser imposer une décision par des voies dictatoriales, en protestant, plutôt que de se faire complice, en acceptant même de discuter la possibilité de compenser le dommage causé aux horlogers par un avantage accordé à une autre branche.

Il existe maintenant un fait nouveau qui doit permettre de tout remettre en question. A l'astuce de certains fabricants américains, il ne faut pas répondre par des finasseries. Notre position sur le terrain des principes est trop forte pour risquer de la compromettre en vulgaires maquignonnages.

LES SPORTS

FOOTBALL
F.-C. Ecluse I - F.-C. Lambing I 0-0 (0-0)

Dimanche après-midi, devant un public relativement nombreux, le terrain des Charmettes a été le théâtre de cette rencontre du championnat suisse de IVme ligue. Les équipes opéraient sous les ordres de l'arbitre Villemin, de Noiraigue.

Durant la première mi-temps, les visiteurs sont nettement supérieurs. Cependant, les locaux ne démentent pas et par d'habiles feintes, ils arrivent à desserrer l'étreinte. A la 31me minute, l'arbitre accorde pénalty aux locaux qui n'arrivent pas à saisir l'unique chance de marquer et ainsi de s'assurer la victoire. La mi-temps intervient sur le score nul. La seconde mi-temps est entamée et l'on remarque un net fléchissement de part et d'autre. Cette relâche est heureusement passagère et chaque équipe attaque de plus belle. La fin du match arrive, hélas ! et les joueurs s'en retournent dos à dos.

Nouvelles financières

ETATS-UNIS

Le revenu moyen augmente

NEW-YORK, 1er. — Une statistique que vient de publier le département du commerce sur la base des déclarations fiscales constate que 41% des familles vivant aux Etats-Unis ont un revenu annuel de plus de 6000 dollars et 55% un revenu supérieur à 4000 dollars.

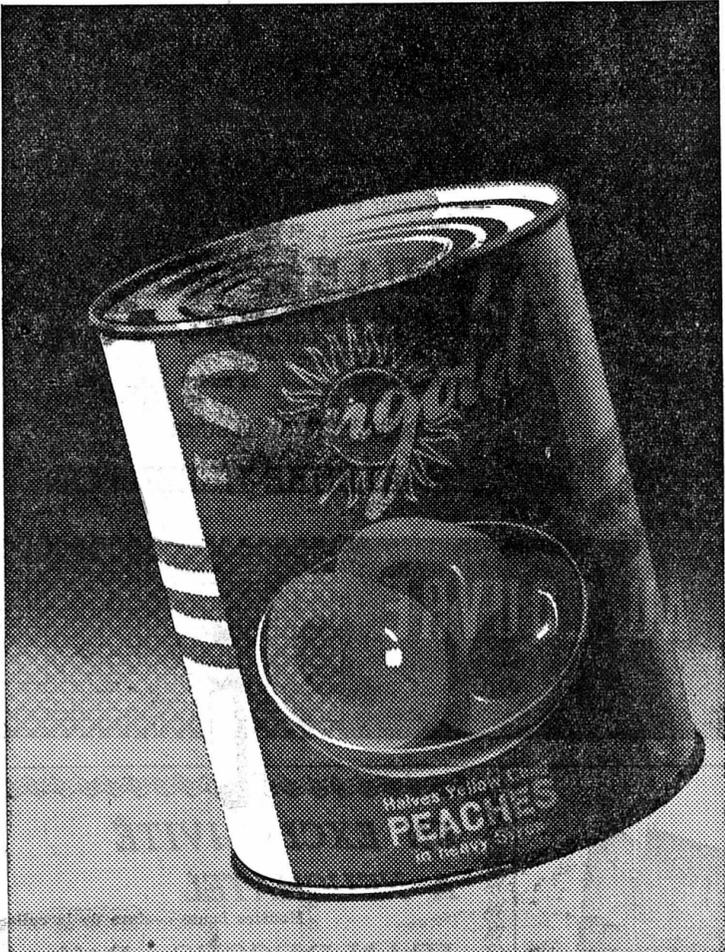
Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le revenu de la population américaine a considérablement augmenté, parallèlement toutefois avec une forte augmentation du coût de la vie.

Le nombre des familles qui annoncent un revenu annuel de moins de 4000 dollars a diminué de 20% depuis 1947, tandis que le nombre des familles qui déclarent un revenu annuel supérieur à 4000 dollars a augmenté de 70%. Au cours de la même période, le nombre des familles ayant un revenu annuel de plus de 10,000 dollars a doublé. La statistique constate, d'autre part, que le revenu d'un citoyen est considérablement supérieur à celui d'un campagnard. En 1953, le revenu moyen d'une famille habitant la ville était de 6390 dollars tandis que le revenu net d'une famille de paysans n'était que de 3463 dollars. Il ne comprend toutefois pas les produits alimentaires récoltés et consommés sur le domaine.

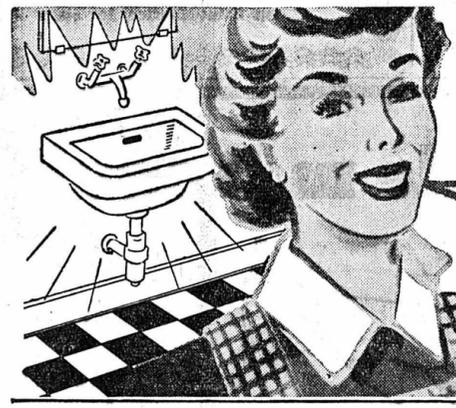
EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

- 28 février. Le siège de la maison Henri Perroud ainsi que le domicile particulier du titulaire, entreprise de maçonnerie, pierre de taille, ciment moulu, anciennement au Locle, est actuellement aux Brenets.
- 2 mars. Sous la raison sociale Syndicat pour l'élevage de la race brune de Colombier et environs, à Colombier, il a été constitué une société coopérative ayant pour but de favoriser le développement de l'élevage de la race brune et de protéger les intérêts des éleveurs de ce bétail. Président : Samuel Bussy, à Colombier ; vice-président : Alfred Gutthard, à Gorgier ; secrétaire-caissier : René Philipplin, à Colombier.
- 14. Dissolution de la raison sociale Strahm et Cie, à Boudry, constructions métalliques et fabrication de machines agricoles, société en commandite, par suite de faillite.
- 14. Radiation de la raison sociale Gustave Perrey, à Travers, boucherie-charcuterie, par suite de cessation de commerce.
- 14. Radiation de la raison sociale Gaston Ruedin-Brennensen, à Cressier, viticulture et commerce de vin de Neuchâtel, par suite de remise de commerce.
- 14. Le chef de la maison « A. Ruedin-Bays, successeur de Gaston Ruedin-Brennensen », à Cressier, viticulture et commerce de vin de Neuchâtel, est Adrien-Robert Ruedin allié Bays.
- 16. Modification des statuts de la société Bernard et Cie S.A., Nouvelles Galeries, à Neuchâtel, commerce de chaussures, maroquinerie, chemiserie, joaillerie, etc. Le capital social ayant été porté de 50,000 fr. à 100,000 fr. Président : Henri-Louis Schwarz, à la Chaux-de-Fonds. Secrétaire : Louis Creller, à Neuchâtel.
- 17. Radiation de la raison sociale Henri Courvoisier, à Colombier, denrées coloniales et vins en gros, vins mousseux, par suite du décès du titulaire.
- 17. Sous la raison sociale Génie Civil-Routes S.A., il a été constituée une société anonyme ayant pour but la construction, la réfection et le revêtement des routes, ainsi que de tous travaux de génie civil : la participation à toutes affaires de même nature ou en relation avec ce genre d'activité en Suisse et à l'étranger. Capital social : 50,000 fr. Administrateur unique : Constantin Comina, à Saint-Aubin (Neuchâtel).
- 19. Radiation de la raison sociale

- Rémy Guyot, à Corcelles, commerce d'épicerie, mercerie, bonneterie, lainages et vêtements de travail, par suite de cessation de commerce.
- 21. Modification des statuts de la Société de Laiterie des Geneveys-sur-Coffrane, aux Geneveys-sur-Coffrane, le nombre des membres du comité ayant été réduit.
- 22. Le chef de la maison P. Pierre-humbert, à Saint-Blaise, serrurerie, constructions métalliques, commerce de machines et outillages viticoles, agricoles et industriels, est Paul Pierrehumbert.
- 22. Transfert au Landerson de la maison Berthe Mathez, fabrication d'éclairage et accessoires de cycles Kodlux, usine de galvanostégie, précédemment à Fahy.
- 23. Le chef de la maison Carlo Biaggi, à Neuchâtel, entreprise du bâtiment, maçonnerie, carrelage, est Charles, dit Carlo-Alexandre Biaggi.
- 23. Sous la raison sociale Syndicat pour l'élevage de la race brune de Neuchâtel et environs, à Neuchâtel, il a été constituée une société coopérative ayant pour but de favoriser le développement de l'élevage de la race brune et de protéger les intérêts des éleveurs de bétail de race brune. Président : Georges Lavanchy, à la Coudre ; vice-président : Max Rothlisberger, à Thielle-Wavre ; secrétaire-caissier : Christian Dolder, à Montmirail.
- 23. Le chef de la maison Walter Schmid, à Neuchâtel, boucherie-charcuterie est Walter Schmid.
- 24. Modification des statuts de Bel-Air-Est S.A., à la Chaux-de-Fonds, achat, vente, construction et exploitation d'immeubles, le capital social ayant été entièrement libéré.
- 24. Radiation de la raison sociale Fortis Frères, à Neuchâtel, entreprise de gyrosérie et peinture, la liquidation étant terminée.
- 25. Radiation de la raison sociale Henri Schiltter, à Travers, vente et réparation de machines agricoles, construction, appareillage, par suite d'association du titulaire. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif « H. Schiltter et Fils », à Travers, serrurerie, construction, appareillage, mécanique, vente et réparation de machines agricoles et accessoires. Associés : Henri Schiltter père, Henri Schiltter fils.



En exclusivité chez les détaillants USEGO de votre région



AJAX: nettoyage
deux fois plus rapide et
moitié moins fatigant
grâce à la "mousse
magique"



Pouvoir nettoyant sensationnel!

Eviders, baignoires, lavabos, carreaux, dallages, parois en faïence ou en porcelaine... marmites, casseroles, grils et autres ustensiles très gras sont nettoyés en un clin d'œil et redeviennent éclatants de propreté.

seulement **75 cts.**

Colgate-Palmolive S.A. Zurich

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le sourire enchanté
ROMAN
par **MAGDA CONTINO**

— Précisément, releva Sibyl, je vous demanderai quelques conseils au sujet de Blue Hill.

Alan eut l'air gêné. Il répondit rapidement :

— Mon père vous sera plus utile que moi, en pareil cas... Puisque vous voulez bien venir à Howle Cottage, vous le consulterez...

Sibyl se tourna vers Corinne et avoua :

— J'ai accepté de visiter le bel élevage de M. Howle et, même, Alan m'a promis de m'enseigner l'équitation...

En bavardant, les jeunes gens gagnèrent la route, mais comme la nuit commençait à tomber, ils se séparèrent rapidement. Alan enfourcha sa moto après avoir échangé avec Sibyl la promesse de se revoir très vite et des paroles qui étaient des puérilités mais qui avaient l'importance de propos affectueux pour ceux qui les prononçaient.

Les jeunes filles revinrent au manoir en se tenant par le bras suivant

leur fraternelle habitude. Sibyl baillait, montrait son enchantement de cet amour partagé, elle ne parlait que d'Alan et elle posait sur ce qui l'entourait un regard chargé de rêve : cet amour embellissait tout. Corinne avait eu raison d'insinuer que la présence du jeune homme allait moderniser le vieux manoir, adoucir l'aspect du sombre tuteur et dégeler Lavinia Dodson.

En revanche, Corinne s'assombriait au fur et à mesure que la nuit noyait d'ombre les alentours de Blue Hill. Elle aurait préféré être à Londres et se rendre au théâtre en compagnie de Ben David. Elle pensa lui téléphoner, mais ne mit pas ce projet à exécution. D'abord, une indiscretion risquait d'en résulter, ensuite, elle estimait que le jeune homme pouvait — à juste titre — mal interpréter cet appel et même s'en enorgueillir comme d'une petite victoire. Elle était une jeune fille trop bien élevée pour soulever, ne fût-ce qu'un malentendu. Elle s'abstint donc. Elle écouta, avec la patience de l'amitié, les projets et les rêves dix fois répétés de son amie. Puis quand la nuit les chassa tout à fait du jardin, elles rentrèrent dans l'habitation. C'était trop tard pour une visite domiciliaire. On la remit au lendemain.

La contrainte de se faire passer l'une pour l'autre, passa rapidement les deux amies quand elles se trouvaient en tête à tête avec les trois hôtes du manoir. Au surplus, Thomas Weller se plongea dans la lecture

d'un journal financier, Lavinia Dodson se mit à coudre près du poste de radio qui déversait un concert en sourdine et Herbert s'assit à une table avec les cahiers de comptes du domaine ouverts devant lui. Il n'échangea, avec les deux jeunes filles, qu'un minimum de paroles bien que elle eût déjà frappé au mur de séparation.

Contrairement à son habitude, Mlle Santerre dut s'avouer que le manoir était réellement sinistre la nuit, puis comme elle était la franchise même, elle compléta sa pensée : elle n'appréciait pas l'attitude de Thomas Weller ni des deux habitants de Blue Hill. Somme toute, au fur et à mesure que la véritable Sibyl perdait jusqu'au souvenir de ses craintes, celles-ci devenaient le sujet des réflexions de Corinne. Pour Thomas Weller, on serait rapidement fixé quant à la gestion de la fortune de Mlle Campbell, Ben David ferait le nécessaire. Mme Lavinia Dodson lui paraissait plus secrète et ce projet de pousser son fils vers la riche cousine ne plaiderait pas en sa faveur. Elle avait été malheureuse, disait-on ? Elle pouvait souhaiter une revanche. Quant à Herbert... Devant le jeune homme, la perspicacité de Corinne était en défaut. Cette froideur réservée qui avait succédé à une inconcevable agressivité, révélait un caractère instable. Le fait qu'on eût complété un mariage et que Corinne eût surpris plusieurs fois Lavinia Dodson en conciliabule avec cet antipathique Thomas Weller

produisait aussi peu de lumière que des lucioles égarées si loin des pays tropicaux.

Corinne alla fermer à clé la porte de sa chambre. Elle avait entendu Sibyl prendre la même précaution avant de se coucher. Maintenant son amie dormait, assurément, sans qu'elle eût déjà frappé au mur de séparation.

Contrairement à son habitude, Mlle Santerre dut s'avouer que le manoir était réellement sinistre la nuit, puis comme elle était la franchise même, elle compléta sa pensée : elle n'appréciait pas l'attitude de Thomas Weller ni des deux habitants de Blue Hill. Somme toute, au fur et à mesure que la véritable Sibyl perdait jusqu'au souvenir de ses craintes, celles-ci devenaient le sujet des réflexions de Corinne. Pour Thomas Weller, on serait rapidement fixé quant à la gestion de la fortune de Mlle Campbell, Ben David ferait le nécessaire. Mme Lavinia Dodson lui paraissait plus secrète et ce projet de pousser son fils vers la riche cousine ne plaiderait pas en sa faveur. Elle avait été malheureuse, disait-on ? Elle pouvait souhaiter une revanche. Quant à Herbert... Devant le jeune homme, la perspicacité de Corinne était en défaut. Cette froideur réservée qui avait succédé à une inconcevable agressivité, révélait un caractère instable. Le fait qu'on eût complété un mariage et que Corinne eût surpris plusieurs fois Lavinia Dodson en conciliabule avec cet antipathique Thomas Weller

était seul à la base de son inquiétude présente. Cela joint à la privivité arrivée, à la froideur des Britanniques et, même, aux odeurs de moisi du vieux manoir.

« Ne dramatisons pas, si dit la sage Corinne. Allons dormir. »

Elle laissa sa fenêtre entrouverte pour avoir de l'air et se coucha. Mais le sommeil ne vint pas. Elle se tourna à droite et à gauche, rejetait une couverture, la remettait un instant après. Elle finit par décider d'ouvrir le fameux livre optimiste sur le Sussex afin d'appeler le sommeil. Un léger glissement lui parvint, il devait provenir de la chambre de Sibyl ou de quelqu'un qui passait dans le couloir. Corinne consulta sa montre dont le minuscule cadran brillait dans la nuit : 11 h. 45. C'était peut-être un des habitants de Blue Hill qui gagnait discrètement sa chambre pour ne pas éveiller les jeunes filles. Un grattement résonna, amplifié dans le silence. Était-ce une souris ?

Protéger son amie Sibyl d'ennemis — peut-être imaginaires — plaisait assez à Corinne, mais sentir une souris grimper sur son lit lui convenait beaucoup moins. Elle alluma sa lampe. Rien ne vint révéler une présence trottoinante. Avant de quitter le refuge de son lit, la jeune fille inspecta soigneusement le parquet placé dans son rayon visuel, puis elle sauta sur le rectangle de fourrure qui servait de descente de lit. De là, elle découvrit le reste de la chambre située entre la fenêtre et la porte. Alors elle

vit ce qui avait produit ce léger grattement : un rectangle de papier avait été glissé sous l'huis.

L'idée que ce fût Sibyl ne lui vint pas à l'esprit : son amie était trop peureuse pour se risquer dans le noir du couloir à cette heure. Corinne ramassa le papier plié en deux. Une courte ligne était tracée :

« Quelqu'un veille sur vous et vous prévendra des dangers. »

Il en fallait beaucoup moins pour faire marcher l'imagination de Corinne ! Cela signifiait amplement que ses craintes étaient justifiées, que de réels dangers menaçaient Sibyl et — aussi ! — que l'héritière de Blue Hill avait un ami dans le manoir.

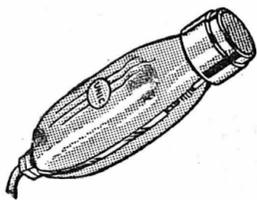
Oui... mais ce billet pouvait émaner de personnes désireuses d'effrayer la jeune fille. Dans quel but ? Elle n'en voyait qu'un : la dégouter du manoir. Lui faire vendre Blue Hill.

Dans le premier cas, si un ami veillait sur les jeunes filles, c'était heureux. Dans le second cas, Sibyl (la vraie !) ne pouvait vendre rapidement le domaine, l'échange même de sa personnalité avec celle de son amie, lui interdisait toute transaction hâtive.

Corinne ne voyait aucune autre raison qui eût guidé la main de cet étrange correspondant. Ce qui la surprit ce fut la calligraphie du billet : les caractères en étaient tremblés, hésitants, un peu comme l'écriture d'une personne qui devient aveugle.

(A suivre)

De loin le meilleur pour se raser de près



UNIC

Aujourd'hui
demain

toujours vous apprécierez
la qualité de nos articles

Encadrements de lit
de Fr. 215.—
choix immense
en modernes,
berbères, classiques

R Spichiger SA



NOUVEAU!
Utilisez pour votre cuisine la
délicieuse margarine PLANTA
d'origine végétale!

Vous en serez ravie... PLANTA, par ses qualités insoupçonnées, vous étonnera au plus haut degré!

- ★ un produit à base de graisses végétales de tout premier choix
- ★ nourrissant, excellent et toujours à votre convenance
- ★ profitable et très avantageux
- ★ idéal pour cuire, étuver et relever

Essayez donc PLANTA... et vous aussi abandonnez vos préjugés sur la margarine!

PLANTA, la margarine vitaminée!

Vitamine A pour la croissance normale
Vitamine D pour les dents et les os

PLANTA est sous le contrôle permanent de l'Institut de Chimie et de Physiologie de l'Université de Bâle



PLANTA à base de graisses purement végétales - délicieuse et bon marché!

FABRIQUE DE GRAISSES COMESTIBLES SA GATTIKER & CIE, RAPPERSWIL SG.

SEULES VÉRITABLES
avec
l'étiquette bleue
sur chaque main



CARRÉ GERVAIS
double crème

Qui dit GERVAIS ne peut dire mieux.



AL'ÉTAGE

prix d'étage
Pour l'achat de vos
TAPIS

Vous en bénéficierez en téléphonant au
5 34 69

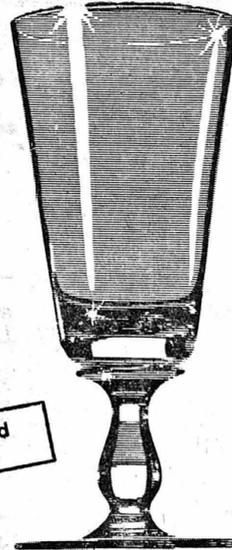
Benoît - Maillefer 20

Automobilistes!

pour votre intérieur d'auto notre magnifique couverture de laine au prix de :
Fr. 17.50 seulement!

BIEDERMANN
Bassin 6 Neuchâtel

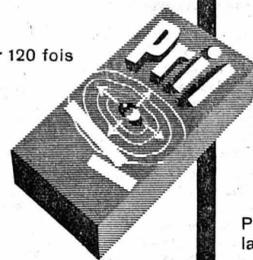
Voici comment **Pril** travaille pour vous



Pril détend l'eau

Sans que vous y touchiez, Pril rincera ce verre sale à la perfection. Pril détend l'eau trop paresseuse du robinet, la rend plus vive, plus active et plus efficace.

Vous n'avez plus qu'à retirer le verre propre de l'eau détendue par Pril, limpide et sans écume. L'eau glisse à sa surface sans laisser la moindre trace d'humidité ni d'ombres déplorables; il brille sans qu'il faille même l'essuyer!



75 cts pour relaver 120 fois



Pril contient un élément qui préserve la peau

Dütschschwizer

Depuis trois ans, Mademoiselle Rosmarie Bosshard est maîtresse ménagère à Nesslau, dans le Toggenburg. En dehors de son activité professionnelle, son plus grand plaisir est la natation et, durant l'hiver, le ski reste un de ses sports favoris. Membre de la section d'athlétisme léger du Brühl St-Gall, Mlle Bosshard en est l'athlète la plus connue, car elle détient un record suisse de jet du boulet et son lancer de 12 m 36 est resté imbattu. Elle espère pouvoir réaliser encore d'autres performances dans les disciplines de l'athlétisme léger... sans négliger pour autant sa «pédagogie gastronomique»!

«J'ai peu de temps, car j'ai actuellement une douzaine de jeunes filles que je dois initier à l'art culinaire. Mais il faut tout de même que je vous dise: Ovomaltine est tout simplement fantastique! Où que ce soit, à ski, en montagne, en compétition ou en promenade, elle est rafraîchissante, n'est jamais lourde et passe bien la soif. Toute l'année, tous les jours et chaque matin, je bois mon Ovomaltine.»

Les enfants et les adultes qui font beaucoup de sport ont absolument besoin d'une alimentation bien étudiée. Comme on le sait, l'action efficace de l'Ovomaltine se manifeste tout particulièrement pendant l'entraînement et les compétitions sportives.

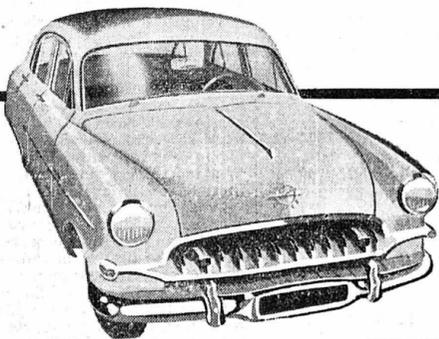
Dr. A. Wander AG. Bern



De la série d'annonces «Fincini - Romands» No 1 Dütschschwizer

La nouvelle Capitaine...

offre commodément place à six personnes. Elle roule au rythme silencieux de ses six cylindres. Avec ses 79 CV, elle atteint 138 km/h. 13 CV-impôt, 15,3 kg/CV. 4,71 m en longueur, 1,76 m en largeur seulement. Prix fr. 11350.— avec chauffage et dégivreur.



Avantageux système G.M. de paiement par acomptes Montée à Bienne par la General Motors Suisse S.A.

OPEL Capitane 1955
La voiture de confiance



OC 13/56 W

GARAGE SCHENKER
NEUCHÂTEL, tél. 5 28 64
JEAN WÜTHRICH, garage Colombier
ANDRÉ JAVET, garage Saint-Martin
R. AMMANN, garage La Neuveville

A VENDRE

deux vélos marque «Allegro», pour homme et pour dame. Excellente occasion, trois vitesses, frein à tambour. S'adresser au Clos de Serrières 5, 3me, ouest, ou téléphoner au 5 50 56.

A vendre, pour cause de double emploi, une

salle à manger

grand luxe, acajou doré. S'adresser: Beauregard 3a, 2me étage, Serrières. Tél. 5 63 62.

RADIOS

Grande vente d'appareils d'occasion

à prix sensationnels

VOYEZ NOTRE VITRINE

«**Au Ménestrel**»

Rue du Concert • Tél. 5 78 78

Nos articles et nos documents d'actualité

GRÈVE À FLEET STREET Privés de journaux pendant plus d'une semaine, les Londoniens ont vécu dans l'ignorance des événements du monde et passé leur temps à lire des romans populaires...

Notre correspondant de Londres nous écrit :

Le vendredi 25 mars, vers midi, il se produisit une chose vraiment extraordinaire à Fleet street, petite rue londonienne d'aspect provincial qui conduit à la solitaire grandeur de Saint-Paul et dans la City, et qui abrite les grands maîtres de la presse britannique. Les formidables rotatives ne tournaient pas, les énormes bobines de papier étaient immobiles, les moteurs des camions qui emportent généralement à cette heure les premières éditions des quotidiens du soir ne vrombissaient pas. Fleet street, la plus fiévreuse des rues de la capitale, avait sombré dans l'inertie, la léthargie et dans un sommeil de plomb, parce que les sept à huit cents mécaniciens et électriciens qui assurent le fonctionnement des imprimeries avaient décidé de se mettre en grève, au risque de frapper ainsi les trente-six millions de lecteurs de journaux en Grande-Bretagne, sous le seul prétexte que leurs extravagantes prétentions n'avaient pas abouti.

L'absence des « Evening News », du « Standard » et du « Star », vendus d'ordinaire aux coins des rues par des crieurs, se fit immédiatement sentir. Le Londonien se trouvait subitement privé de nouvelles sportives, auxquelles il attache une importance capitale, de même qu'il lui manquait le programme des spectacles. Et les dernières éditions n'allaient pas pouvoir lui fournir les « Dog results », c'est-à-dire les résultats attendus des courses de lévriers, ni ceux de tout autre genre de courses, ni les résultats des équipes de football. Bref, la vie perdait un peu de son charme pour ceux aux yeux de qui donner un coup de pied dans un ballon est le plus plaisant des plaisirs. Or, le lendemain, qui était un samedi, jour où le journal devient plus essentiel que jamais dans l'existence du Londonien, la situation ne fut pas plus brillante. Fleet street dormait d'un sommeil profond, les équipes de nuit avaient été pour une fois au repos. Et sur le paillason des belles demeures, dans les grandes avenues que parcourt tôt le matin la gentille voiture du laitier attelée d'un gros petit cheval pataud, il n'y avait pas de journal matinal pour tenir compagnie aux ingénues houleuses de lait.

Quand le « Manchester Guardian » se vend au marché noir

Depuis lors, Londres fut privé de ses dix grands quotidiens du matin

Quand nos enfants jouent aux « Indiens »...

Le brou de noix

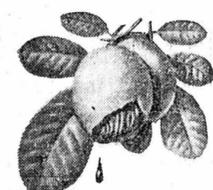
Pour avoir un beau teint bronzé de Peau-Rouge sur le sentier de la guerre, tous les enfants savent qu'il faut se passer le visage au brou de noix! Le grand air et les courses folles font le reste et leur donnent bonne mine!

Savez-vous aussi que le brou de noix, sous forme de sirop additionné de quinze plantes médicinales, est effectivement un dépuratif extrêmement sain — d'autant plus sain qu'il est totalement naturel — et un puissant tonique?

Si vous connaissez les belles contrées de la Broye et de Morat, vous aurez certainement remarqué que le noyer y a trouvé sa bonne terre. Pendant des siècles, l'habitude d'écraser des noix fraîchement nouées pour se préparer, en famille, un sirop dépuratif fut une tradition locale. Un jour, un pharmacien de Morat nommé Golliez comprit qu'en traitant scientifiquement le brou de noix et l'enrichissant de plantes médicinales — il tira la substance curative d'une quinzaine de plantes dont les vertus se renforcent mutuellement! — on pourrait offrir aux pharmaciens et droguistes de notre pays une préparation d'une efficacité étonnante contre tous les troubles de la circulation, les maladies de la peau, la fatigue printanière.

Et c'est ainsi que Morat est devenu le centre producteur du fameux sirop Golliez qui agit doublement: comme dépuratif et comme tonique riche en chlorophylle et en vitamines C.

Votre cure de printemps au brou de noix naturel, plus 15 plantes médicinales... le sirop Golliez



Dépuratif et tonique, contre toutes formes d'infirmités de la peau, maux de tête, douleurs, eczémas, brûlures, contre le maigre et l'ophtalmie et la parosité intestinale... Puissant purificateur du sang et régulateur de la circulation. Pour toute la famille.

Veillez m'envoyer: Une cure complète de printemps de 3 flacons: Fr. 21.- 1 flacon à Fr. 8.05 1 flacon d'essai à Fr. 4.70 (souligner ce qui convient)

A mon adresse: Nom _____ Rue _____ Ville _____ Pharmacie Golliez Morat 27

(onze si l'on comprend le « Daily Worker », l'organe communiste, dont les Londoniens disent qu'il est le seul journal britannique anti-anglais, et qui, bien que la grève soit interdite en U.R.S.S., est lui aussi victime de la mégalomanie syndicale) et des dix-huit millions d'exemplaires qui sortent chaque matin, à un rythme ahurissant, des rotatives de Fleet street. La presse dominicale, très importante en Grande-Bretagne puisqu'elle comporte douze titres et un tirage fabuleux de trente millions d'exemplaires, est également au point mort. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la grève menace de s'étendre à certains périodiques hebdomadaires et aux magazines illustrés des grandes maisons d'édition. La grève pourrait même englober bientôt des organes de province.

Bref, les Londoniens ont été pratiquement privés de « papers ». En



L'agence Reuter à Fleet street.

effet, un accord était intervenu voici déjà longtemps interdisant à la presse provinciale d'augmenter son tirage en cas de grève à Fleet street et de profiter ainsi d'une situation dans laquelle la concurrence ne joue plus. Le seul organe provincial britannique à avoir une audience à Londres (d'autant plus qu'il dispose de bureaux à Fleet street) est le « Manchester Guardian », quotidien de haute qualité et de réputation mondiale, dont les commentaires comme les informations font autorité. Mais la diffusion du « Guardian » à Londres ne dépasse par vingt mille exemplaires; or, la population de la région londonienne atteint quatorze millions d'âmes! Il s'est alors passé une chose incroyable: on s'est arraché littéralement le très sérieux et très respectable organe de Manchester. Revendu au marché noir, il a atteint huit fois son prix normal, soit vingt de nos sous. Un restaurant a même affiché cette notice: « Entrez pour manger et pour lire le « Manchester Guardian », vous passerez un agréable déjeuner. »

La clientèle féminine du « Daily Mirror », au format « tabloïd », dont les quatre millions d'exemplaires quotidiens sont généralement partagés entre douze millions de lecteurs et dont les aventures en images de Jane, la « pin-up girl », sorte de Vénus de Milo pour East-End, qui se déshabille et se rhabille publiquement au moins quatre fois par semaine, servent à renforcer le moral des troupes de Sa Majesté pendant la guerre, cette clientèle-là s'est suffi, avec quelques magazines à l'eau de rose, de petits romans populaires. Les lieutenants-colonels à la retraite, qui, dans leurs clubs moelleux, sont habitués à passer la matinée dans le dépeuplement scrupuleux du « Times », le plus vieux quotidien d'Europe et d'Amérique (son record de longévité est seulement battu par un journal chinois de Canton), qui a gardé depuis sa fondation la même présentation sévèrement ennuyeuse, se sont rabattus, en attendant mieux, sur des ouvrages traitant du cricket, de la vie des abeilles en Ecosse ou de la météorologie. Enfin, une immense partie du public a acheté un peu n'importe quoi, des organes étrangers, des hebdomadaires, des petits journaux locaux épargnés par la grève. N'empêche que les Londoniens, le matin, dans le métro, ne cachent pas un ennui qui augmente chaque jour un peu davantage. Et plus rien à lire au « breakfast », pour faciliter la digestion des saucisses monotones et des pommes bouillies!

Ce monde étonnant de Fleet street... Pour comprendre le désarroi des Londoniens privés de journaux, il

faut savoir que la presse joue, en Grande-Bretagne, un rôle fondamental. Nulle part ailleurs plus qu'ici, le journal est lu attentivement, ses opinions respectées et discutées, ses informations dévorées, sa bonne foi crue d'emblée et son personnel admiré. Insulaires, les Anglais n'attachent que peu de prix à la presse continentale ou américaine, et l'idée ne leur viendrait pas d'écouter une fois une voix de l'étranger (sauf, évidemment, ces jours-ci!).

La puissance de la presse londonienne, qui est faite de la fidélité magnifique de ses lecteurs, vient aussi de sa concentration. Le cas de lord Beaverbrook est à cet égard typique. Ce Canadien anobli, bien qu'il ne soit plus personnellement à la tête de la compagnie qui édite le « Daily Express » (plus de quatre millions d'exemplaires quotidiens), le « Sunday Express » et

derne, sacrifiant au goût du sensationnel et donnant la première place à des articles fleurant la dépêche, le coup de téléphone ou la télégraphie sans fil), puis il fonde le « Sunday Express » et l'« Evening Standard ». Politiquement à l'extrême droite, Beaverbrook est le dernier des défenseurs passionnés de l'empire britannique dans sa totalité. Le monde peut disparaître, l'empire doit demeurer tel quel.

Concentration est bien le mot qui caractérise le mieux la presse londonienne, puisque la quasi-totalité des journaux, des hebdomadaires, des agences de presse sont établis à Fleet street (ce n'est toutefois pas le cas du « Daily Herald » qui, bien que socialiste, appartient à un trust de presse géant, et qui loge à Covent Garden, parmi les choux et les salades). Cette aimable rue sans prétention, Fleet street, célèbre dans tout l'univers anglo-saxon (tous les premiers quotidiens du Commonwealth y ont un siège), réputée en Europe pour être un réservoir de nouvelles et d'informations, populaire en Grande-Bretagne parce que, chaque jour, en temps normal, elle déverse les vagues d'une puissance formidable, Fleet street, la rue de l'encre, doit son nom à une petite rivière, Fleet-River, affluent de la Tamise, dont le cours est maintenant souterrain. Son pavé a été foulé par tous les grands hommes de la presse, Daniel de Foe, Dickens, Edgar Wallace, Chesterton, Bernard Shaw.

C'est une rue de noctambules qui, entre neuf heures du soir et trois heures du matin, fait une poussée de fièvre: des dizaines d'hommes sont penchés sur le marbre. Il semble alors que le sol frémit: il est creux et, sous la chaussée, les rotatives tournent follement, dévorant les grandes bobines de papier blanc qu'on leur sert, et les vomissant aussitôt, couvertes de nouvelles mondiales.

Mais, ces jours, le sol de Fleet street est étonnamment calme. Les rotatives sont immobiles, car la célèbre rue connaît la plus grave grève de son histoire. « Ce qui m'impressionne le plus dans cette grève, a écrit Brutus dans le « Recorder », est le calme et l'apathie avec lesquels chacun accepte cette violation flagrante de la liberté d'expression. » Et, ayant rappelé que le syndicat (communiste) des mécaniciens et des électriciens auquel les Londoniens doivent d'être privés de journaux réclamait une augmentation hebdomadaire de près de 48 francs par semaine (on leur offrait 7 francs, ce n'est évidemment pas la même chose!), le chroniqueur a conclu: « La puissance syndicale doit absolument être réprimée si l'on veut conserver à notre pays sa liberté. »

P. HOFSTETTER.

Les travaux du téléphone permettent de faire une importante découverte archéologique

La voie romaine d'Abiolica est mise au jour à Pontarlier

De notre correspondant de Pontarlier :

Les travaux entrepris par les P.T.T. afin de remplacer leurs lignes par des câbles souterrains auront eu une conséquence inattendue.

Les travaux de terrassement exécutés dans la ville de Pontarlier ont mis au jour des vestiges romains qui présentent le plus haut intérêt. Le docteur Marguet, passionné d'archéologie, a suivi ces travaux depuis le début et a fini par faire cette importante découverte, à la suite de laquelle nous sommes allés lui demander quelques précisions, qu'il nous a d'ailleurs données avec son amabilité habituelle, et sans dissimuler la grande joie qu'il éprouve.

Abiolica : Pontarlier ou Salins ?

Jusqu'à présent, nous rappelle le docteur Marguet, nous ne connaissions que très peu de chose sur les origines romaines de la région. Il n'existe, en effet, que deux cartes anciennes des III^e et IV^e siècles après Jésus-Christ, et dont parle Clerc dans son livre « La Franche-Comté à l'époque romaine », éditée en 1847. Sur la carte théodosienne, on mentionne Abiolica entre Besançon et la Suisse. Cette ville s'appelle d'ailleurs Ariorica sur la carte de l'itinéraire d'Antonin.

Tous les historiens qui se sont intéressés à cette question discutaient et émettaient des avis fort différents. Certains comme Droz, Béchet, Chevalier, prétendaient qu'il s'agissait de Salins. Par contre, Clerc prouve, par raisonnement, qu'il s'agit de Pontarlier. La discussion aurait pu ne jamais finir, jusqu'à la découverte de ces jours derniers, qui risque de lui faire prendre un autre tour.

Rappelons que Pontarlier ne possède aucun vestige romain important qui ait été trouvé dans la ville. On ne connaît dans la région que la borne de Trajan découverte à la fontaine intermittente sur la route des Hôpitaux et qui se trouve actuellement à la mairie de Pontarlier. Ajoutons entre parenthèses, précise le docteur Marguet, qu'il serait souhaitable d'en faire un moulage en ciment à l'emplacement de sa découverte. On a trouvé d'autres vestiges au tournant de la Cluse: ce sont les grandes pierres portant des traces de roues, mais rien ne permet d'affirmer que celles-ci soient romaines, puisque ces pierres ont été utilisées jusqu'au XVIII^e siècle. Il est possible que ces traces datent du moyen âge.

La voie romaine découverte rue de Salins

Les travaux de terrassement commencés depuis l'automne dernier et suivis sur des kilomètres attentivement par le docteur Marguet n'avaient pas permis à ce dernier de faire la moindre découverte dans la Grande Rue, sauf peut-être trois marches, au coin de la rue Vannolles, à deux mètres sous terre. Mais cela peut s'expliquer par le fait que le niveau actuel de la Grande Rue a été surélevé de plus de deux mètres. Aucune découverte, non plus, le long de la route jusqu'au tournant de la Cluse.

Enfin, le 25 mars, le docteur Marguet devait trouver ce qu'il cherchait dans le tronçon creusé par l'entreprise Rodriguo depuis l'usine Dubied. Vers les Nos 18 et 20 de la rue de Salins les ouvriers commencèrent à mettre au jour de larges dalles formées de pierres assemblées bout à bout, à 60 centimètres de profondeur. Sous le dallage on observe plusieurs couches de liant formées de sable jaune et de sable et marnes semi-peméeables. A l'angle de la rue des Capucins, on remarque que la maison empiète d'un mètre sur cette voie, qui est à n'en pas douter l'authentique voie romaine. En face du magasin Terrot, la voie disparaît, et les ouvriers ont remarqué qu'à cet endroit, elle est inclinée en virage vers les côtés pairs. Sur la largeur d'un mètre, la différence de niveau est de 5 centimètres, ce qui donne un indice de la façon dont devait être relevé le virage et ce qui prouve également que les Romains possédaient déjà des notions étonnantes des nécessités de la circulation!

D'autre part, le docteur Marguet croit avoir remarqué dans le grand champ situé entre l'immeuble Borel-Bullet et le Lapidaire une surélévation allant de bout en bout et large de quelques mètres qui pourrait correspondre aux vestiges de la voie romaine. Cet indice se dirige en effet vers la rue de la Maladière. Or, nous savons par un acte du XIV^e siècle que la voie romaine passait effectivement à la Maladière (hôpital pour malades). Il faut espérer qu'un jour des fouilles seront entreprises pour retrouver, sinon la voie intacte, tout au moins les couches de liant, ce qui serait d'une importance capitale, car en effet, il semble qu'il n'y ait eu aucune voie pavée se dirigeant vers Chaffois et Salins. D'ailleurs Clerc, dans sa carte, avoue n'avoir trouvé aucun vestige entre Pontarlier et Houtaud, et imagine un tracé hypothétique en pointillés.

En résumé ces récentes découvertes semblent prouver que la voie romaine mise au jour intacte depuis la maison Dodane jusqu'à la rue des Capucins, c'est-à-dire sur environ 150 mètres, ait continué en ligne droite la Grande Rue jusqu'au No 18 de la rue de Salins, ait fait un coude à ce niveau et se soit dirigée vers Besançon par la Maladière et les gués pré-

sumés entre Vuillecin et le Pont Rouge, puis Saint-Lazare. Dans ces conditions, Pontarlier serait bien Abiolica (ou Ariorica) et cette question qui a fait couler tellement d'encre se trouverait ainsi résolue.

Un squelette celtique ?

Poursuivant plus loin ses investigations, le docteur Marguet a vu mettre au jour, au cours d'une fouille plus profonde effectuée au coin de la maison Dodane et sous la voie romaine, un lit de pierres noires qui ne sont pas du pays. Ces pierres sont agglutinées avec des restes d'incendie. Sous cette couche difficile à dissocier à la pioche on a trouvé dans la graise un squelette. En outre, dans la partie inférieure de cette sorte de ciment, se trouve encore fixée une partie du fémur. Il est évidemment difficile de se prononcer sur l'origine de ce squelette, mais il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un vestige celtique. C'est ce que s'efforcera de déterminer le service des fouilles de Besançon qui est attendu à Pontarlier. En effet, pendant 3000 ans, les Celtes avaient établi dans la région, entre Valempoulières, Pont-d'Héry et Molain, un cimetière druidique comptant plus de 40,000 tombes, appelé « Nécropole des Moidons ». D'autre part le défilé entre Pontarlier et Jougne était déjà parcouru par une piste celtique, les Helvétés étant eux-mêmes une des vingt-deux peuplades gauloises.

Détail curieux: de nombreux travaux avaient déjà été effectués sur le parcours de la voie romaine et plus de cinquante fois on le voit après coup, des ouvriers l'avaient atteinte peut-être, mais sans l'identifier, car les pierres sont de simples pierres roulées du pays.

On voit qu'il s'agit là d'une découverte de la plus haute importance, dont le docteur Marguet peut s'enorgueillir à juste titre et qui va sans doute susciter une recrudescence de passion et de recherches nouvelles chez les historiens.

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h. Radio-Lausane vous dit bonjour! Culture physique. 7.15, inform. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, accordéon. 12.45, inform. 12.55, disque. 13 h., mardi, les gars! 13.05, du film à l'opéra. 13.40, variations symphoniques, pour piano et orchestre de César Franck. 13.50, œuvres de Raffaele d'Alessandro. 15.50, la Chanson d'Ève, de Fauré. 17.15, le quintette des solistes de la Garde républicaine de Paris. 17.30, les entretiens de Radio-Lausane: « Mes lectures enfantines » par le R. P. Duesberg. 17.50, disques. 18 h., la femme à travers les âges. 18.10, disque. 18.15, les mains dans les poches. 18.20, disques. 18.30, la paille et la poutre. 18.40, disques. 18.55, le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, discanalyse. 20.30, soirée théâtrale: « Monsieur Vincent », par Jean de la Varenne et Benjamin Romieux. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, vingt-cinq ans de chansons. 23.05, disques.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15, inform. 6.20, musique variée. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique populaire. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, duos de zithers. 12.30, inform. 12.40, concert récréatif. 13.25, Vo Städt und Land. 13.40, mélodies d'opérettes et de films. 14 h., chanson ancienne. 15.30, deux ouvertures de Mendelssohn. 15.50, ballades de C. Löwe. 17.10, deux divertissements de Haydn. 17.30, fêta à Séville, fête espagnole. 18 h., orchestre récréatif bâlois. 18.40, causerie. 19 h., disques. 19.30, communications. 19.30, inform., écho du temps. 20.05, Der Unsterbliche Kranke, opéra-comique de H. Haug. 21.10, récitation et causerie. 21.50, quintette en ut mineur, de Getz. 22.15, inform. 22.20, émission pour les amis de la musique.



Comme il doit bien!

Parbleu!

C'est un Matelas en Mousse de Latex

Dunlopillo

confortable souple hygienique

Faites un essai Vous serez convaincu

En vente dans toutes les bonnes maisons de literie

Avec Cadum, se laver c'est aussi soigner sa peau

La Lanoline du Savon Cadum nourrit votre épiderme... et rend votre peau

douce comme une peau de bébé

Cadum nettoie, parce que sa mousse légère, abondante, est suffisamment fine pour dégager les pores obstrués par le maquillage et la poussière. Le Savon Cadum rend le teint plus clair et plus séduisant.

Cadum nourrit, parce qu'il contient de la Lanoline. La Lanoline du Savon Cadum nourrit l'épiderme en pénétrant profondément dans les pores. Le Savon Cadum empêche la peau de se dessécher.



Cadum lanoliné

BARBEZAT ET C^{ie}. FLEURIER (NEUCHÂTEL) PAÏNS: FR. 1 ET 1.50 • GÉANT: FR. 2.30





Nous portons les excellentes chaussures Bata

Souliers d'enfants, en box brun, avec semelle de caoutchouc très résistante

Souliers d'enfants, en box brun, avec semelle de caoutchouc très résistante

Souliers extra-solides pour jeunes garçons, en boeuf brun, forte semelle de caoutchouc profilée



Gr. 27-30 Fr. 11.90
Gr. 31-34 Fr. 14.50
Gr. 35-39 Fr. 16.90

Gr. 27-30 Fr. 15.90
Gr. 31-34 Fr. 17.90
Gr. 35-38 1/2 Fr. 21.90

Gr. 27-30 Fr. 16.90
Gr. 31-34 Fr. 18.90
Gr. 35-38 1/2 Fr. 22.90

Aux enfants distribution de cadeaux et de caramels

Bata

Envoi contre remboursement

Neuchâtel - Faubourg du Lac 2

La belle chemiserie de notre rayon spécialisé

Votre visite s'impose !!!

En vue des fêtes de Pâques, nous avons constitué un bel assortiment de chemises unies et rayées, coupées dans des tissus de toute confiance. Formes modernes et grande gamme de coloris. Tailles 36 à 45.

1650
1950
2350
2650

Grand choix de cravates nouveautés de 3.90 à 9.80

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

Vous serez toujours habillé correctement et à la mode avec un complet Frey coupé dans nos tissus peignés de première qualité. Nouveaux dessins, droit ou croisé, Fr. 138.- à Fr. 238.-

Frey
VETEMENTS

Neuchâtel, 2, faubourg du Lac

Hors-d'œuvre printaniers

★
Une vitrine à ne pas manquer
★

Schinz
NEUCHÂTEL
10, RUE ST MAURICE

AUX ARTS DE LA TABLE ET D'INTÉRIEUR

Oeufs frais teints
Grand choix de coloris

L'ARMAILLI
A. BORLOZ - Hôpital 10
La maison spécialisée en produits laitiers

FAITES UN TOUR Au Domino
Place-d'Armes 6, Neuchâtel
Le spécialiste du jouet

Trottinettes	Chars
Tricycles	Brouettes
Autos à pédales	Felles
Poussettes	Arrosoirs
Pousse-pousse	Arbalètes
Seaux	Cannes à pêche
Billes	Accessoires de pêche
Balles	Avions
Poupées	Autos
Trains	Garages
Magasins	

(On livre à domicile)

Magnifique buffet Renaissance en noyer massif, richement sculpté, avec algulère, étain très rare. Revendeurs s'abstenir. Adresser offres écrites à I. C. 597 au bureau de la Feuille d'avis.

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints GROS ET DÉTAIL

M. Thomet
ÉCLUSE 15 NEUCHÂTEL

CRÉDIT
Nous finançons vos achats de meubles neufs et d'occasion

Au Bûcheron
Ecluse 20 - Neuchâtel
A vendre 600 pieds de FUMIER bien conditionné. On détaillera par 50 pieds pour jardins. Demander l'adresse du No 691 au bureau de la Feuille d'avis.

5x CUISTO

- Moteur CUISTO ASE
- Mixer
- Presse à fruits
- Râpe à légumes
- Appareil à moudre

5 x CUISTO seulement Fr. **280.-**

PERRET & Cie
Saint-Honoré 5 - Tél. 5 18 36
Démonstration le 5 avril

Sortant toujours frais du tube

ROCO
Extrait de tomates

La qualité la meilleure et la plus pure

pourquoi POUR TOUS

Parce que **LE STIMULANT** est un apéritif naturel. Les **VINS GÉNÉREUX** et les **ÉCORCES DE QUINQUINA** qui entrent dans sa composition ont des vertus reconnues depuis des siècles.

Buvez **UN STIMULANT** adoptez l'apéritif des personnes soucieuses de leur santé. Se boit frais, jamais glacé. Sec ou à l'eau, avec un sans zeste.

LE STIMULANT
APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

A vendre une MACHINE A COUDRE « Singer », avec moteur. Ecluse 44, 1er étage.

A vendre un superbe **CANOT** deux places de rames, motogodille. Année de construction: juin 1964. Téléphone 5 77 56.

A vendre 700 pieds de **FUMIER** Demander l'adresse du No 598 au bureau de la Feuille d'avis.

Alliances & Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le maître) NEUCHÂTEL

A vendre un **pousse-pousse** en parfait état. Téléphone 5 63 38.

A vendre « **VESPA** » modèle 1961, 20,000 km., état de marche, 500 fr. Tél. 5 72 28.

Samedi et Lundi de Pâques **Tous chez Pfister, à Suhr**

La plus grande exposition d'ameublements d'Europe - Présentation des nouveautés 1955 sous une forme inédite

Inscription du service pullman **GRATUIT**, auprès de l'Agence **PFISTER AMEUBLEMENTS S.A., Terreaux 7, NEUCHÂTEL** **Tél. (038) 5.79.14**

MIGROS

donne à chacun la possibilité de bien garnir et avantageusement, son buffet :
pour Pâques, pensez-y dès maintenant !

«DEL MONTE»

ANANAS boîte pique-nique **-95**
en tranches
boîte 1/3 **1.85**
boîte 1/2 **2.35**
COCKTAIL DE FRUITS
boîte 1/2 **1.60**

PÊCHES moitiés boîte 1/2 **1.50**
boîte 1/3 **2.25**
ASPERGES entières boîte 1/3 **2.50**
Avantageux...
JUS D'ANANAS
«Del Monte» boîte 1/3 **-75**

CONSERVES

FRAISES boîte 1/2 **2.-**
MIRABELLES boîte 1/2 **1.25**
REINES-CLAUDES boîte 1/2 **1.25**
HARICOTS moyens boîte 1/2 **1.25**
HARICOTS fins boîte 1/2 **1.40**

«BISCHOF SZELL»

PETITS POIS verts boîte 1/2 **1.10**
PETITS POIS fins boîte 1/2 **1.35**
PETITS POIS surfins boîte 1/2 **1.60**

ŒUFS FRAIS du pays la pièce seulement **-225**
(cartons de 6 pièces 1.35)

Pour vos entrées, n'oubliez pas nos conserves de sardines, thon, crevettes, homard, condiments, etc.

Teinture pour œufs le sachet de 5 tablettes **-25**
Décalcomanies pour œufs l'enveloppe de 6 images **-20**

Demandez sans attendre à demain la dernière collection des magnifiques modèles de meubles en tous genres à des prix sans concurrence à

Meubles Matile, le Locle

réputé depuis 1918 pour sa bonne qualité et pour ses grandes facilités de paiement.

Choix immense en **CHAMBRES A COUCHER**, avec 2 lits, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec miroir, 1 armoire à 3 portes entièrement démontable. Par mois depuis **29.-**

SALLES A MANGER avec 1 grand buffet-argenterie, 1 table pratique et 4 chaises confortables. Par mois depuis **18.-**

STUDIO splendide, avec 1 divan-coffre (matelas et coussins à ressorts) et 2 fauteuils confortables recouverts de tissu d'ameublement. Par mois depuis **17.-**

Literte de première qualité, meubles séparés, divans, fauteuils, entourages, tapis, rideaux, etc.

Nos conseils et nos plans de paiement spécialement bien étudiés vous rendront le plus grand service.

Nos livraisons franco domicile par personnel qualifié vous assurent une installation impeccable.

Dans votre intérêt, écrivez-nous aujourd'hui encore

Veillez me soumettre votre collection.
Nom : _____
Adresse : _____ F.N.

Bauermeister Frères

NEUCHÂTEL - Maître ferblantier
Tous travaux de ferblanterie
tôle, cuivre, plomb
Revisions de toitures
Tél. 5 17 86 - Place-d'Armes 8-10



Cette semaine
OUVERT
Tous les jours,
goûtez nos spécialités de fête

On cherche à louer une **AUTO**
pour les 8, 9, 10, éventuellement 11 avril. Téléphone 5 66 13.

Nous cherchons **Fr. 7000.-**
sur 3me rang, bien placés sur immeuble locatif. Bon intérêt. Adresser offres écrites à Y. B. 603 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame **garderait enfant**
de 2 à 7 ans. Rétribution modeste. Demander l'adresse du No 578 au bureau de la Feuille d'avis.

Tous nettoyages
Parquets à la machine
P. BURGER
Ecluse 31
Tél. 5 11 26

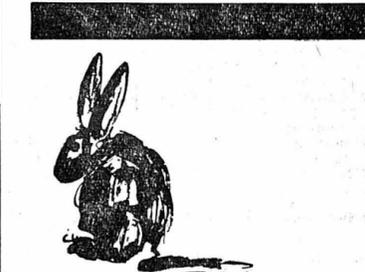
Graphologie - Chiroplogie et mariage
Célibataires, ne restez plus seuls, dans la vie, ce n'est pas seulement l'argent qui rend heureux, le tout c'est d'être deux !
Pour cela, adressez-vous à **Madame JACOT**
Charmettes 13, Neuchâtel
Reçoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21

PRÊTS
de 200 à 2000 fr. sont accordés **TOUT DE SUITE** à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discretion garantie. Consultez-nous. Timbre réponse. **CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS**, Place de la Gare 12 (Métrose), LAUSANNE. Tél. (021) 22 69 25

A louer **machine à laver**
5 fr. par jour. Tél. 5 19 81.



Serviettes et sacs d'école de qualité, solides et résistants
Serviettes dès Fr. 16.90
Sacs d'école dès Fr. 13.95
Raymond
NEUCHÂTEL
Saint-Honoré 9



En Avril
est le mois des revivifications de printemps où l'on songe à renouveler sa garde-robe, à acheter éventuellement un meuble supplémentaire ou même à échanger sa vieille voiture contre le dernier modèle.

Pensez donc à accumuler à temps un petit avoir en versant les montants dont vous pourriez vous passer sur un carnet de dépôt de notre banque. Ces carnets sont productifs d'intérêts et peuvent vous assurer tous les besoins saisonniers.

UNION DE BANQUES SUISSES
FLEURIER LA CHAUX-DE-FONDS
COUVET TRAVERS PESEUX LA BRÉVINE
LES PONTS-DE-MARTEL

Le choix en **articles de Pâques** est complet
Tous nos sujets sont fabriqués avec du chocolat de toute première qualité
CONFISERIE
Walder
Croix-du-Marché - Tél. 5 20 49

Inès Coiffure
Faubourg du Lac 6 - Téléphone 5 24 12
sera fermé les 12, 13, 14, 15 et 16 avril

Anmeldungen und Auskünfte beim Präsidenten des **CERCLE STENOGRAPHIQUE**
Professeur Ary Stauffer
Terreaux 3 - Neuchâtel

A. SOCCHI
DRAIZES 75 - NEUCHÂTEL
Entreprise de bâtiments
Se recommande pour tous travaux de maçonnerie et carrelages
PRIX MODÉRÉS Tél. 8 19 10

Nos voyages
DE PAQUES COMPLETS
Nous vous proposons nos tours suivants:
VENISE en 6 jours, 2me classe, Fr. 210.- tout compris. Départs 8-5, 5-6, 3-7.
CAPRI en croisière Naples - Cannes - Gênes en transatlantique de luxe, visite de Rome, Pompéi, etc. Fr. 460.- tout compris, 11 jours. Départs : 19-5, 23-6, 26-7, 29-8, etc.
Consultez-nous pour l'Espagne, la Hollande et tous autres tours
TOURISME POUR TOUS
3, place Pépinet - LAUSANNE - Tél. 22 14 67
Le succès de nos voyages est assuré par une organisation judicieuse et un accompagnement compétent

AUTOCAR W. CHRISTINAT
FONTAINEMELON
Lundi de Pâques
Finale de la coupe suisse à Berne
Départ du Val-de-Ruz à 12 h. 30
Prix Fr. 7.50 par personne
Téléphone 7 13 14

PAQUES 1955

Pâques 10 avril Fr. 15.-	MONT-PÉLERIN Corniche de Chexbres
Lundi 11 avril Fr. 7.50	BERNE Finale Coupe suisse Nous prenons les clients dans les différents villages du Val-de-Ruz

Programmes - Renseignements - Inscriptions
Garage Schweingruber et Walter
Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 7 21 15

Excursions-Peseux

Pâques 10 avril Fr. 25.- Départ 7 h. 30	COURSE SURPRISE ! (y compris diner sans boisson)
Lundi 11 avril Fr. 6.- Départ 12 h. 30	BERNE Finale de la coupe suisse

Nous prenons les voyageurs dans les différents villages de la Côte
Inscriptions :
Droguerie R. Chevalley, tél. 8 15 07 à Peseux NE
Magasin de tabacs Betty Fallet Grand-Rue, à Neuchâtel.

A vendre **VÉLO**
mi-course, en bon état, pour jeune homme. A la même adresse. **POUSSE-POUSSE** usagé, 25 fr. - état, bas prix. Maillefer 24. Tél. 5 25 96.

A vendre une paire de **BOTTES**
de motocycliste No 43, à l'état de neuf, deux complets taille 50-52 et autres habits en bon état, bas prix. Maillefer 24. Tél. 5 25 96.

Grandes démonstrations HOOVER
Mardi 5 et mercredi 6 avril, de 14 à 22 h., dans nos locaux.
A côté des modèles connus, nous montrerons en action la nouvelle machine à laver, grand modèle, avec chauffage, à son prix imbattable de Fr. 660.-.
Aucune obligation d'achat
Nouveautés ménagères
Rue de Neuchâtel 6
Beck & Cie
Peseux

William-W. Châtelain psychologue diplômé
Conseiller familial
Harmonisation des caractères
Conseils pédagogiques
Orientation professionnelle
Sélection du personnel
Consultation sur rendez-vous
Téléphone 5 34 10
Routes des Falaises 26 Neuchâtel

Scooter «Hobby»
Une réalisation révolutionnaire de DKW - Auto-Union
Vitesses automatiques
75 cc., 3 CV., 60 km/h.
Grandes roues de 16".
Suspension avant télescopique
Suspension arrière oscillante
Turbine de refroidissement
Fr. 1090.-
Facilités de paiement
DEMONSTRATION - VENTE
H. VUILLIOMENET Poudrières 25
Tél. 5 75 85

La nouvelle **TURISSA-ultramatic**
640.-
La nouvelle «TURISSA-ultramatic» offre davantage et coûte bien moins cher que n'importe quelle autre machine à coudre portable zigzag entièrement automatique
Demandez le nouveau prospectus et une démonstration sans engagement !

A. GREZET
Rue du Seyon
Tél. 5 50 31

Coopérative du vêtement
Grand-Rue 6
1er étage
VESTONS SPORT
depuis fr. **65.-**

A VENDRE
side-car «Stoyer» avec moto «NSU» 500 cm³, en parfait état. Prix : Fr. 800.-. S'adresser à R. Erard, la Neuveville. Tél. 7 95 64.

A VENDRE
deux beaux complets fil à fil, un foncé et un gris moyen, grande taille, un manteau noir, chaud, belle occasion. S'adresser : Meuniers 14, 2me, Peseux.

Restaurant Strauss
SALLE A MANGER AU 1^{er} ETAGE
TEL. 5.10.83 M.H. JOST NEUCHÂTEL
Tous les mardis :
Choucroute garnie et d'autres spécialités de saison

Si vous possédez **Fr. 6000.- à Fr. 12,000.-**, ou le terrain vous devenez propriétaire d'une ravissante villa de 2 à 6 pièces que nous construisons pour vous n'importe où, tout confort, chauffage central, bains, W.-C. séparés, caves, dépendances, garage.
Exécution par maison suisse, fondée en 1879, toutes garanties. Références de premier ordre dans toute la Suisse.
AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS DES HYPOTHÈQUES DEPUIS FR. 150.- PAR MOIS, CORRESPONDANT A VOTRE LOYER MENSUEL.
Pour renseignements, sans engagement, bureau exclusif de vente pour la Suisse : **H. GELLER, rue Etraz 2, Lausanne** Tél. (021) 22 68 63

TEINTURERIE PRESSING DU MARCHÉ
Nettoyage à sec
PLACE PURRY - TEL. 5 25 52

Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité

La «Feuille d'avis de Neuchâtel» ne paraîtra ni le 8 avril, jour de Vendredi-Saint, ni le 11 avril, lundi de Pâques, et nos bureaux et ateliers demeureront fermés ces jours-là. Les délais de réception des annonces sont fixés comme suit :

Pour le numéro du samedi 9 avril
Grandes annonces : jeudi 7 avril, à 10 h.
Petites annonces : jeudi 7 avril, à 11 h. 45

Pour le numéro du mardi 12 avril
Grandes annonces : jeudi 7 avril à 17 h.
Petites annonces : samedi 9 avril à 9 h.

Les avis mortuaires, les avis tardifs et les avis de naissance pourront, comme de coutume, être glissés dans notre boîte aux lettres, rue du Temple-Neuf 1.

Du samedi 9 avril, à midi, au lundi 11 avril, à 21 heures, nos bureaux seront complètement fermés. Il est donc inutile d'essayer de nous téléphoner.

ADMINISTRATION DE LA
«FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL»

* UNIQUEMENT EXTERNE *
Comment... MAIGRIR ?
SVELTOR vous renseignera en envoyant ce **BON**
à : PHARMACIE DU GRAND-CHÊNE - DÉPARTEMENT SVELTOR
PLACE SAINT-FRANÇOIS - LAUSANNE
* SANS RÉGIME DE FAMINE *
FAN 4

Les travaux du Grand Conseil

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Fr. Faessler (ppn.) salue à son tour avec plaisir ce nouveau projet et, au nom de son groupe, ne s'oppose pas au renvoi à une commission.

M. Corswant (pop.) se déclare heureux que le département de justice s'intitule désormais département de la justice, à condition toutefois que le département de police de M. Guinand prenne lui aussi la particule!

Le président: La parole est à Monsieur le chef du département de la justice (M. Borel).

M. Sandoz donne alors quelques explications préalables sur son projet qui est effectivement renvoyé, sans opposition, à une commission de quinze membres.

Aérodrome des Montagnes

Il s'agit, comme on sait, d'octroyer une subvention cantonale de 194,850 fr. pour l'aménagement de l'aérodrome des Eplatures.

M. Ch. Borel (lib.) rappelle l'utilité de cet aérodrome. Il demande pourquoi il ne serait pas possible d'obtenir un nouveau subsides fédéral.

M. Laueuer (rad.) apporte l'adhésion des députés radicaux au projet. Il est heureux d'intervenir comme représentant du district de Boudry pour montrer que le dualisme Haut et Bas est une légende. L'orateur souligne que l'essor de l'aviation permet d'établir d'utiles contacts, notamment pour le monde horloger.

M. J. Girard (lib.) constate que le présent décret est un deuxième décret qui porte sur 194,850 fr. Ce décret fut précédé d'un premier décret portant

déjà sur une subvention de 145,000 fr. Au total, c'est donc 340,000 fr. qui ont été octroyés, sous forme, en principe, aurait dû être soumise au peuple. Qu'en pense le Conseil d'Etat?

M. Schelling (soc.) est heureux de ce projet qui permet de compléter l'équipement de la Chaux-de-Fonds et contribue à faire sortir celle-ci de son isolement. On pourra créer ainsi une « piste en dur » bien préférable aux pistes gazonnées.

M. Fr. Faessler (ppn.) insiste aussi sur l'avantage qu'il y a pour la jeunesse à développer l'aviation. L'orateur tient à ce que l'aérodrome s'intitule de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

M. Leuba, chef du département des travaux publics, rappelle que nous n'avons dans le canton qu'un seul aérodrome d'intérêt régional, classé comme tel par la Confédération, et auquel nous devons vouer tous nos soins.

Pour répondre à M. Girard, l'orateur confesse que, techniquement, il s'agit de la même affaire. Cependant, les deux subventions portent sur deux éléments différents. Il s'agissait d'abord de contraindre la Confédération à faire un effort, en octroyant une subvention cantonale. Maintenant il n'y aura plus de possibilité d'aller devant les Chambres: c'est pourquoi le canton doit consentir un nouveau sacrifice, pour d'autres améliorations.

Le crédit est accepté par 78 voix contre 2 (MM. Sauser (ppn.) et Lugibuhli (rad.).

Subvention aux hôpitaux

M. Tissot (soc.) trouve le projet insuffisant. Sans aller jusqu'à demander la gratuité des soins, les socialistes voudraient qu'on aboutisse à une solution dans le genre de celle appliquée dans le canton de Zurich. Il n'est pas logique de laisser à la charge des communes tout l'équipement coûteux d'un hôpital moderne. Le groupe propose un amendement. L'orateur réclame le droit de tous à la santé.

M. Lusey (rad.) considère que nous vivons à une époque où les prix sont élevés et où les installations sont coûteuses. On conçoit dès lors que les communes assument de lourdes charges d'hospitalisation. En passant, l'orateur rompt une lance en faveur des infirmières dont le statut doit être satisfaisant. En conséquence, il est normal que l'Etat participe aux frais d'hospitalisation.

M. J.-L. Perret (lib.) trouve que le cas de l'hospice de la Côte doit être examiné à part.

M. Laueuer (rad.) conteste à M. Tissot le droit de mettre en doute l'efficacité des hôpitaux secondaires. Les deux francs par jour prévus sauvent maints établissements hospitaliers. Les efforts des hôpitaux privés doivent être mis en évidence.

M. F. Mathey (ppn.) approuve le projet au nom de son groupe. Cette manne est surtout utile aux hôpitaux privés, car les déficits des hôpitaux communaux seront toujours couverts.

M. M. Favre (rad.), évoquant la manière dont sera répartie l'aide de l'Etat, constate que l'on a admis une nouvelle clé de répartition. La commission prévue devra étudier ce problème. L'orateur comprend, certes, que l'Etat favorise la décentralisation des établissements hospitaliers. Mais par ailleurs, une concentration doit être envisagée à l'avenir étant donné le coût de certaines installations nécessaires. Enfin, il faut se soucier des traitements des infirmières.

M. A. Corswant (pop.) trouve, lui aussi, insuffisant ce projet. Dès aujourd'hui, le Grand Conseil devrait prendre une décision de principe au sujet de la clé de répartition dont a parlé M. Favre. L'Etat devrait prendre à sa charge les deux francs qui lui sont versés aux hôpitaux (rappelons que selon le projet actuel 1 fr. en moyenne est versé par les communes sur la part revenant de l'impôt de défense nationale), car l'Etat devra de plus en plus s'occuper de frais médicaux. C'est une évolution inévitable.

M. Verdon (soc.) pense aussi que l'avenir est à la concentration des établissements hospitaliers. L'orateur est étonné de la modicité de la participation de l'Etat. Celui-ci donne d'une main aux communes ce qu'il leur retire de l'autre.

M. A. Petitpierre (lib.) examine, pendant quelques instants, la situation financière des hôpitaux privés qui ont été atteints par la dépréciation de la monnaie, les charges fiscales, etc., mais qui continuent à demander des sommes dérisoires aux malades. Qui en profite? Ceux-ci, bien entendu, mais aussi les pouvoirs publics. L'orateur malicieusement cite un texte de M. Liniger paru dans les « Cahiers du Centenaire » qui félicite le Conseil d'Etat de sa politique envers les hôpitaux privés.

M. Tissot (soc.) précise sa pensée. Il n'a pas voulu attaquer les hôpitaux privés, mais certains de ceux-ci ne sont pas contrôlés assez efficacement et, forcément, ne possèdent pas d'installations perfectionnées.

M. Liniger (soc.) lui aussi trouve que l'Etat donne d'une main ce qu'il retire de l'autre. La solution « égalitaire » adoptée n'est d'ailleurs pas une trouvaille de l'Etat. Elle est contenue dans un rapport des hôpitaux eux-mêmes. C'est une conception qui peut se défendre. Mais cette conception implique que l'Etat intervient à son corps défendant. Or, lorsque les socialistes demandent l'intervention de l'Etat dans ce domaine, c'est parce que celui-ci est de son ressort. Qu'il le veuille ou non, l'Etat devra toujours faire plus en faveur des malades, ne serait-ce que parce que dans les années à venir il y aura, davantage de personnes âgées. Bref, le canton doit avoir une politique médicale générale. Dans la commission, les socialistes proposeront que les 2 fr. soient à la charge entière de l'Etat, car les communes font plus que leurs devoirs.

M. H. Jaquet (soc.) constate que, sur le fond, l'Etat a son tenir compte de la collaboration du canton, des communes et des hôpitaux privés. L'orateur reconnaît la valeur de ces derniers, mais voudrait que l'Etat précise ce qu'il entend par contrôle de ces hôpitaux. L'actuelle direction médicale ne paraît pas suffisante.

M. M. Favre (rad.) s'élève contre une certaine surenchère sentimentale qui s'exprime lorsqu'on dit que notre canton est celui qui fait le moins en faveur des hôpitaux. Il faut considérer

tout ce que la contribution publique fait pour les hôpitaux. La clé de répartition seule est en cause. Et non l'effort fait par le canton.

M. J.-P. de Montmollin (lib.) voudrait qu'on examine avant toutes choses la gestion et l'administration des hôpitaux. L'on s'apercevrait alors qu'il est possible de réaliser des économies. Non pas dans un but de critique, mais dans un but de comparaison. Ainsi a fait le canton de Vaud. Ainsi mettrait-on fin peut-être aux inégalités de prix entre hôpitaux.

Séance levée à 18 heures. Br.

Interpellations sur le vote concernant la caserne de Colombier

M. A. Borel (rad.) et consorts déposent la demande d'interpellation suivante:

Le résultat des votations cantonales des 12 et 13 mars 1955 sur la question de l'octroi d'un crédit de un million de francs pour l'extension et l'amélioration des casernes de Colombier porte un coup préjudiciable à l'économie du village de Colombier en particulier, au district de Boudry et au canton en général.

Au lieu de voir revenir chez nous une quatrième compagnie, c'est la troisième compagnie qui fort probablement ira faire son école de recrues au dehors du canton.

Ceci causera un tort sérieux à l'activité économique de Colombier, et de toute la région, amènera la disparition de quelques artisans et la mise au chômage d'un certain nombre d'ouvriers.

Sans vouloir aller contre la volonté du peuple, le Conseil d'Etat pense-t-il pouvoir reprendre la question de la réfection et de l'amélioration des conditions de logement des casernes existantes, ceci à l'exclusion de la construction d'une nouvelle caserne, afin de conserver à nos écoles de recrues le minimum de trois compagnies?

~~~~~

A l'issue du scrutin des 12 et 13 mars 1955 relatif à l'octroi d'un crédit de 1.000.000 fr. pour l'extension et l'amélioration des casernes de Colombier, la presse a fait état de contacts entre les communes de Colombier et de Boudry et du chef du département militaire afin de passer outre à la volonté populaire et de réaliser, par vote détourné, la nouvelle caserne projetée.

MM. M. Costet (pop.) et consorts désirent obtenir des renseignements du chef du département militaire sur le bien-fondé des informations ci-dessus.

## Questions

### Répartition des deniers de l'Etat

M. Maléus (soc.) pose la question suivante: Lors de l'examen de plusieurs projets, il est intéressant d'avoir une vue d'ensemble de la répartition des deniers de l'Etat entre les différentes parties du canton. C'est-à-dire:

- 1) pour l'ensemble du canton
- 2) pour la ville de Neuchâtel
- 3) pour la ville du Locle
- 4) pour la ville de la Chaux-de-Fonds
- 5) par districts.

Quelle est cette répartition:

- a) pour les années 1954
- b) pour les crédits extrabudgétaires votés de 1945 à 1954 (dépenses effectives pour les travaux terminés, estimées pour ceux en cours) en tenant compte de la localité où s'exerce la fonction, où s'édifie la construction, où est versée la subvention, etc.

### Protection des eaux contre la pollution

M. F. Martin (rad.) pose la question suivante:

Le peuple suisse ayant accepté le projet d'article constitutionnel sur la protection des eaux contre la pollution, cette question est actuellement en voie d'étude dans les cantons et les communes. Le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Grand Conseil sur:

1. les mesures de coordination qu'il compte prendre à l'occasion d'études faites par les communes;
2. la participation envisagée par l'Etat pour financer ces études et plus tard l'exécution des travaux.

### Clôtures forestières

MM. Ed. Laueuer (rad.) et consorts posent la question suivante:

Les services forestiers de l'Etat et des communes clôturent à grands frais, dans le Ilème arrondissement plus particulièrement, des zones de forêt pour protéger celles-ci contre des déprédations causées par les chevreuils en surnombre. Les clôtures provoquent un malaise général dans la population qui désire parcourir librement le domaine public et qui constate des accidents douloureux et inhumains subis par les cervidés.

Le Conseil d'Etat peut-il dire au Grand Conseil s'il ne serait pas plus rationnel et plus économique de constituer une réserve cantonale des chevreuils, située par exemple au fond du Creux du Van, réserve capable de recevoir, dans une suffisante liberté, les chevreuils intolérables dans les forêts en constitution.

Cette reconstitution artificielle des forêts est-elle une nécessité absolue uniquement dans le Ilème arrondissement ou va-t-elle se faire également dans d'autres districts?

La prolifération des chevreuils est-elle combattue dans d'autres cantons et une coordination intercantonale est-elle possible?

## Motions

### Gratuité des tirs

MM. Kung (soc.) et consorts invitent le Conseil d'Etat à saisir le Grand Conseil d'un projet instituant la gratuité des tirs obligatoires.

MM. M. Costet (pop.) et consorts prient le Conseil d'Etat de prévoir au plus vite les mesures législatives nécessaires à assurer à l'instar du canton de Genève, la gratuité complète des tirs militaires obligatoires.

L'urgence est demandée.

### Pour la réduction de l'impôt sur la fortune

M. P. Rosset (rad.) et consorts déposent la motion suivante:

La hausse considérable du cours des actions, sans augmentation parallèle de leur rendement, a pour conséquence que l'impôt complémentaire sur la fortune est devenu extrêmement lourd et a perdu son caractère d'impôt complémentaire.

Dès lors, le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil un projet de loi modifiant la loi fiscale dans le sens d'une réduction sensible des taux de l'impôt complémentaire sur la fortune.

La situation financière de l'Etat s'étant d'autre part considérablement améliorée, il conviendrait d'augmenter le montant des déductions légales autorisées. Le Conseil d'Etat est également invité à présenter au Grand Conseil un projet en ce sens.

L'urgence est demandée.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Scènes tragiques dans le cinéma en feu

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'ouvreuse du cinéma rivalisa d'héroïsme avec la petite Jeanne: elle aussi se jeta à plusieurs reprises dans la fournaise et parvint à sauver trois enfants en les enveloppant dans une couverture. Tous les rescapés racontent avec épouvante les scènes de panique auxquelles ils ont assisté.

### Un spectacle atroce

Un spectacle atroce s'offrit aux yeux des premiers sauveteurs qui découvrirent les cadavres calcinés amoncelés près de la sortie.

Dans une salle de l'école communale, les autorités s'efforcent encore d'identifier les victimes à l'aide de morceaux de vêtements ou d'objets divers ramassés dans les décombres.

### Les causes

LIEGE, 4 (A.F.P.). — L'enquête sur le tragique incendie de Sclessin se poursuit. Il ne semble pas jusqu'à présent que les causes réelles de la catastrophe aient pu être découvertes. Tout au plus soupçonne-t-on que l'incendie a pris naissance

dans un réservoir de mazout situé derrière l'écran. C'était à peu près au même endroit qu'était située la porte de secours.

Le cinéma Rio avait été repris tout récemment par une nouvelle gérante et la première représentation sous cette nouvelle direction avait eu lieu mercredi dernier. La salle pouvait contenir 230 spectateurs. Au moment de la catastrophe, 108 ou 109 sièges seulement étaient occupés.

Il ne fallut pas plus, que 5 à 6 minutes pour que le cinéma tout entier fût la proie des flammes; panique, ruée vers la sortie, tentatives de sauvetages, tout cela se déroula en quelques minutes et les enquêteurs restent stupéfaits devant la rapidité de l'incendie. Des funérailles nationales seront probablement faites aux victimes dont l'identification n'est pas encore terminée.

Tout Sclessin est plongé dans le désespoir. Plusieurs familles ont perdu soit un enfant, soit un parent, soit un ami. Un couple a perdu ses trois enfants, un mineur sa femme et ses deux enfants.

## Les rebelles concentrent 15000 hommes aux portes de Saïgon

SAIGON, 4 (Reuter). — Lundi, 24 heures avant l'expiration de la suspension d'armes entre les rebelles et le gouvernement sud-vietnamien, d'importantes forces armées hostiles au président Diem sont concentrées aux portes de Saïgon. Le général Bacut, chef des Ho-Hao a réuni 12 bataillons, soit environ 6000 hommes, près de la ville. Des troupes armées des régions qu'il contrôle au sud-ouest de la capitale. Ces troupes viennent renforcer les 9000 hommes de la secte des Binh Xuyen dont le commandant a menacé lundi de faire sauter le quartier général gouvernemental au cas où ses soldats seraient attaqués.

Dans les coulisses, le commandant suprême français, le général Paul Ely s'efforce de prolonger la suspension d'armes qu'il a fait adopter, mercredi passé, après que les combats de rue aient fait environ 100 tués ou blessés. Le président Diem dispose de 12.000 hommes bien armés pour faire face à une agression des sectes contre son gouvernement. Le chef des caodistes, le général Phung, a déserté le front nationaliste il y a quelques jours et a mis ses 25.000 hommes à la disposition du gouvernement. Mais on ne sait pas encore si les caodistes combattront leurs anciens alliés ou s'ils resteront neutres.

## Menace de crise au Japon

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Au devant d'une crise ?

TOKIO, 4 (Reuter). — Le gouvernement de M. Hatoyama semble aller au devant d'une crise, après le refus du secrétaire d'Etat américain. Les trois principaux partis de l'opposition, qui, réunis, pourraient renverser le gouvernement, ont déclaré lundi qu'ils demanderaient au gouvernement, ce mois encore, de se « justifier », car il a commis une « grande maladresse diplomatique ». Le parlement se réunira prochainement, au cours de ce mois.

Le président Hatoyama avait, le 1er avril, proposé que M. Shigemitsu se rende à Washington pour y examiner plusieurs questions et notamment la diminution de la contribution japonaise à l'entretien des troupes américaines d'occupation. Sur ce, les Américains déclarèrent que le Japon devait tout d'abord augmenter ses propres dépenses militaires, ce qui engagea les Japonais à mettre l'accent sur le danger d'inflation et sur le paragraphe de la constitution interdisant la remilitarisation.

Aussi longtemps que cette question n'est pas débattue, il est impossible au gouvernement de Tokio de boucler son budget qui devrait être soumis au parlement au mois d'avril encore.

M. Hatoyama a déclaré à la presse, lundi, que son gouvernement avait commis une « faute », mais que la situation rendait nécessaire une visite de M. Shigemitsu à Washington. On croit à Tokio que cette « situation » est en réalité le problème du budget.

Les observateurs politiques à Tokio déclarent que la hâte soudaine avec laquelle M. Hatoyama s'était décidé à envoyer M. Shigemitsu à Washington était due à de récentes informations américaines selon lesquelles les Etats-Unis se verraient contraints de modifier leur politique militaire vis-à-vis du Japon dans le cas où le gouvernement japonais se refusait à accroître ses moyens de défense.

### «Les Etats-Unis n'ont pas voulu faire un affront au Japon»

WASHINGTON, 4 (A.F.P.). — Les Etats-Unis n'ont pas voulu faire un « affront » au gouvernement japonais, a déclaré le porte-parole du département d'Etat. Il a souligné que le gouvernement américain acceptait pleinement le principe de conversations américano-japonaises à un échelon élevé et attachait une grande importance à une visite, à une date plus éloignée, de M. Shigemitsu à Washington.

## Embouteillage monstre à la sortie de Paris

PARIS, 4. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse: Le départ du parlement pour l'ouverture de la campagne électorale en vue du renouvellement des Conseils généraux, l'approche des fêtes de Pâques ont provoqué à Paris des départs, en masse dont les gares et les routes ont été les témoins dans les journées de samedi et de dimanche.

La S.N.C.F. avait lancé, l'an dernier, en pareille occasion, 177 trains supplémentaires. Elle a été obligée d'en mettre en service, cette année, 204. Si les gares ont fait preuve d'une activité fébrile, les routes ont été véritablement submergées par des milliers de voitures, à tel point que l'autoroute de l'ouest, à la sortie de Paris, a compté, dans la seule journée de dimanche, le passage de plus de 40.000 véhicules. Est-il besoin de dire que les embouteillages aux carrefours ont été monstrueux, malgré l'important service d'ordre déployé par la police de la route. C'est ainsi que, dans la soirée de dimanche, l'autoroute de l'ouest fut engorgée à tel point que les C.R.S. furent dans l'impossibilité de la dégager et durent interdire l'entrée aux automobilistes regagnant Paris. Une déviation par Garches fut organisée, mais elle se révéla bientôt insuffisante. Un nouvel embouteillage gigantesque s'était produit aux abords du Bois de Boulogne. Il fallut plusieurs heures pour rétablir une circulation à peu près normale.

Dans toutes les directions, d'ailleurs, on remarqua la même ruée des voitures parisiennes qui, en certains endroits, n'allaient pas plus vite qu'un piéton musant le long des boulevards. Partout, le service d'ordre était débordé.

## CARNET DU JOUR

Place de la Poste: 20 h. 15, Cirque du Pilat.

CINEMAS

Palace: 20 h. 30, Les clandestines. Théâtre: 20 h. 30, La plage déserte. Rex: 20 h. 30, Sans laisser d'adresse... Studio: 20 h. 30, La valse de Monte-Carlo. Apollo: 15 h. et 20 h. 15, Le rouge et le noir.

## AVIS TARDIFS

Ce soir, dès 20 h. 15

## Coup de Joran

Location Pattus, tabacs, et à l'entrée

CE SOIR, à 20 h. 45

Film officiel de la

## COUPE DU MONDE Football 1954

au Cinéma Lux, Colombier

## Le Pakistan se joint au pacte turco-irakien

KARACHI, 4 (Reuter). — On annonce de source compétente que le Pakistan a décidé de répondre favorablement à l'invitation de la Turquie et de l'Irak de se joindre au pacte de défense turco-irakien.

L'invitation a été transmise jeudi dernier.

## Autour du monde en quelques lignes

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Franz Blücher, vice-chancelier de l'Allemagne occidentale, continuera d'exercer ses fonctions au sein du cabinet fédéral. Le chancelier Adenauer lui a communiqué par écrit qu'il refusait sa démission.

A WASHINGTON, M. Henri de Torrenet, ministre de Suisse, s'est entretenu hier au département d'Etat avec M. Murphy, sous-secrétaire d'Etat adjoint, et Waugh, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires économiques. Il aurait discuté du problème de l'avenir de la commission de contrôle de l'armistice en Corée et des compensations tarifaires que les Etats-Unis doivent accorder à la Suisse.

## Catastrophe ferroviaire au Mexique Trois wagons bondés tombent dans un ravin

MEXICO, 4 (A.F.P.). — Un train bondé de voyageurs qui partaient en vacances à l'occasion des fêtes de Pâques, a déraillé dimanche vers 18 heures entre les localités d'Alzaida et de Fernandez, à 17 kilomètres de Colima, sur la ligne Guadalajara-Manzanillo. Trois wagons ont quitté les rails et sont tombés dans un ravin profond de soixante-dix mètres.

Aussitôt avisé, le gouverneur de l'Etat de Colima a organisé des équipes de secours et deux trains spéciaux ont déjà été envoyés sur les lieux.

### 13 morts, 84 blessés

MEXICO, 4 (Reuter). — L'accident a fait 13 morts et 84 blessés. Les équipes de secours ont mis huit heures avant d'atteindre les morts et les blessés tombés dans les gorges.

## Selon le fils du souverain déchu Le roi Ahmed du Yémen a été chassé de son trône par son frère Addullah

LE CAIRE, 4 (A.F.P.). — La Ligue arabe vient de recevoir de Seïf el Islam el Badr, fils du roi Ahmed du Yémen qui vient d'être chassé de son trône, un télégramme annonçant qu'il aurait les hostilités contre son oncle Abdullah, qui a pris la succession du roi Ahmed, son frère.

## LA VIE NATIONALE

Les cent chars « Centurion » commandés

BERNE, 4. — Le département militaire fédéral communique:

Un contrat concernant la livraison de cent chars « Centurion MK 3 », y compris les pièces de rechange, a été signé le 31 mars, entre les représentants de la maison anglaise Vickers-Armstrong Ltd et du service technique militaire.

## LE DICTIONNAIRE DES PROVERBES

Il faut placer le clocher au milieu de la paroisse

On dit aussi: « Remettons l'église au milieu du village. » Il faut placer à la portée de tous une chose dont chacun peut avoir besoin.

Tous les magasins d'alimentation vendent l'Etoile du Léman parce que chacun veut avoir sur sa table ce fameux vin blanc doré du chasselas fendant à Fr. 1,90 moins 5% d'escompte seulement le litre scellé.

La Société Viticole de Perroy S. A. vous propose de goûter aussi Fiesta, le bon rouge d'Espagne à Fr. 2, — moins 5% d'escompte.

Vente exclusive en gros: MM. PERRET-GENTIL S. A.

La Chaux-de-Fonds

Les esthéticiennes disent: « La première condition pour les soins de la peau c'est l'eau douce. » Il est prouvé que l'eau calcaire nuit à votre épiderme. Pour cette raison employez pour vos bains et lavages quotidiens le

## KAISER-BORAX

Il rend l'eau douce et la peau soignée

## BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

### ZURICH Cours du

| OBLIGATIONS              | 1er avril | 4 avril |
|--------------------------|-----------|---------|
| 8 1/2 % Fed. 1945, Juin  | 104 1/4   | 104 1/4 |
| 8 1/2 % Fed. 1946, avril | 103 1/4   | 103 1/4 |
| 8 % Fédéral 1949         | 102 1/4   | 102,90  |
| 8 % C.F.F. 1903, diff.   | 102,60    | 102 1/4 |
| 8 % C.F.F. 1938          | 101,30    | 101,60  |

### ACTIONS

|                       |        |   |        |
|-----------------------|--------|---|--------|
| Un. Banques Suisses   | 1415.  | d | 1422.  |
| Société Banque Suisse | 1279.  |   | 1295.  |
| Crédit Suisse         | 1380.  |   | 1398.  |
| Electro Watt          | 1400.  |   | 1410.  |
| Interhandel           | 1645.  |   | 1628.  |
| Motor-Colombus        | 1170.  |   | 1170.  |
| S.A.E.G. série 1      | 85.    |   | 87.    |
| Italo-Suisse, priv.   | 329.   |   | 327.   |
| Réassurances, Zurich  | 10200. |   | 10450. |
| Winterthur Accid.     | 8800.  |   | 8700.  |
| Zurich Accidents      | 13800. |   | 11100. |
| Aar et Tessin         | 1350.  |   | 1390.  |
| Saurer                | 1300.  |   | 1310.  |
| Aluminium             | 2780.  |   | 2760.  |
| Bally                 | 1050.  |   | 1050.  |
| Brown Boveri          | 1710.  |   | 1770.  |
| Fischer               | 1415.  |   | 1432.  |
| Lonza                 | 1205.  |   | 1220.  |
| Nestlé Allmentana     | 2025.  |   | 2031.  |
| Sulzer                |        |   |        |

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Le Conseil général adopte en deuxième débat le nouveau règlement général de la commune

### Il renvoie à une commission le projet de lotissement du Verger-Rond pour la construction d'immeubles à loyers modestes

(Séance du 4 avril 1955. - Présidence: M. Sam Humbert, président)

L'assemblée ratifie sans discussion l'achat par la ville à M. André Charlet d'une parcelle de terrain au lieu dit Es Favage, pour le prix global de 11,500 fr.

### Transactions immobilières au Verger-Rond

Il s'agit de la vente de parcelles de terrain pour la construction d'immeubles à loyers modestes et d'une maison pour personnes âgées. Le groupe socialiste appuie la proposition de l'exécutif, alors que le groupe radical demande le renvoi à une commission, estimant que vu l'état du marché du travail les travaux devraient être échelonnés sur trois ans. Le groupe libéral demande également le renvoi à une commission, des objections pouvant être faites quant à l'emplacement des immeubles.

M. A. Quartier (soc.) s'oppose à un renvoi. Ces projets doivent être réalisés de toute urgence. Il est des gens âgés qui ne trouvent pas de logement ou sont logés dans des taudis.

La discussion tourne autour du renvoi à une commission. M. Edm. Bourquin (rad.) souligne que sur le principe tout le monde est d'accord. Mais il est permis d'étudier les solutions que le Conseil communal propose.

M. Cl. Junier (rad.) se félicite de la création d'une fondation pour une maison locative destinée aux personnes âgées, fondation à laquelle l'initiative privée participe.

M. Paul Rognon, président du Conseil communal, défend l'emplacement du Verger-Rond. La question a été étudiée de façon approfondie.

M. Jean Liniger, directeur des services sociaux, explique comment le Conseil communal a pris l'initiative de créer une institution pour personnes âgées. Trois mille personnes sont âgées de plus de 65 ans à Neuchâtel; environ mille d'entre elles bénéficient de l'assurance vieillesse. La nécessité d'une maison locative pour de telles personnes n'a pas à être démontrée. Sa construction est urgente.

Le renvoi à une commission est accepté par 19 voix contre 15.

Le rapport concernant la garantie d'hypothèques en premier rang pour des constructions à loyers modestes est également renvoyé à une commission.

### Hôpital des Cadolles

M. J.-P. Nagel (rad.) apporte l'adhésion du groupe radical à la demande de crédits pour l'établissement d'un sens unique et pour l'établissement des plans et devis détaillés concernant l'extension de l'hôpital. M. L. Besson (lib.) dit avoir été bouleversé en lisant dans le rapport du Conseil d'Etat sur l'aide aux hôpitaux que l'hôpital des Cadolles vient en tête pour le prix de la journée de maladie. M. Besson a peur que ce prix augmente si on ajoute encore vingt lits.

M. Jean Liniger, directeur des hôpitaux, répond que ce prix frappe l'attention; mais il faut dire qu'étant donné la clé de calcul utilisée par l'Etat, les prix de journée de malade sont difficilement comparables entre établissements du canton, dont les installations sont plus ou moins développées.

Les crédits sont accordés sans opposition.

### Plan directeur des égouts

M. B. Grandjean (rad.) félicite l'exécutif de se préoccuper du problème des eaux usées.

M. M. Challandes (rad.) demande au nom de son groupe que la commune prenne contact avec l'Etat afin que les communes voisines (de la Côte, en particulier) et la ville même de concert les études nécessaires. Le groupe socialiste, déclare M. A. Quartier, accueille avec faveur cette demande de crédits.

dit. Il croit savoir que l'Etat prépare un projet concernant les eaux usées. M. Fernand Martin, directeur des travaux publics, remarque que la ville a déjà pris contact avec les communes environnantes afin qu'une coordination des différents travaux soit envisagée. Le crédit d'études est voté sans opposition.

### Verba volant...

Petit incident, lors de la discussion du projet de règlement communal. Le rapport de la commission déplore qu'il n'existe aucun critère permettant de limiter le dépôt de motions, interpellations et questions par les conseillers généraux. «C'est la raison pour laquelle, écrit la commission, nous devons nous borner à faire appel au bon sens des conseillers généraux présents et à venir pour qu'ils limitent leurs interventions à des objets qui en valent réellement la peine, dût-il leur en coûter de ne pas voir leur nom imprimé dans les journaux qui reproduisent les délibérations du Conseil général.»

Un conseiller socialiste a vu dans ce passage un crime de lèse-majesté et s'en est pris vivement au rapporteur. Ce dernier s'est défendu en signalant que la présence du passage incriminé dans le rapport avait été expressément admise par tous les membres de la commission.

Le chroniqueur, qui en l'occurrence aurait eu voix au chapitre, aurait pu déclarer en son âme et conscience qu'il s'efforçait de donner des comptes rendus aussi complets que possible... dans les limites de l'espace que lui offrent les colonnes de son journal, notamment quand le Grand Conseil a l'idée machiavélique de séparer le même jour que le Conseil général! Jamais, au grand jamais, il ne se demanderait, pour le reste, si un orateur désire faire parler de lui. Si le chroniqueur donne son nom, c'est pour éviter de répéter mille fois les mots anonymes: «un conseiller général».

### Agrégations

L'agrégation à la commune de Neuchâtel est accordée aux douze personnes d'origine étrangère ci-après: Besio, Guido-Alesio, Italien, protestant maçon, pour lui sa femme (Suisse avant son mariage) et un enfant mineure.

De Leeuwe, Jakob, Hollandais, scientifique-chrétien, représentant, pour lui et sa femme (Suisse avant son mariage). Lepszel, Peter-Andreas, Allemand (de mère suisse), catholique, tourneur sur bois, célibataire. Nagy-Mechwart, Géza-Frédéric-Alfred, apatride, précédemment originaire de Hongrie, catholique, étudiant, célibataire. Osowiecki, Mieczyslaw, originaire de Pologne, catholique, ingénieur-chimiste, veuf, pour lui et deux enfants mineurs (de mère suisse).

Zelinger von Borja, Heinrich-Karl, apatride, précédemment originaire d'Allemagne, catholique, historien, pour lui et sa femme (Suisse avant son mariage).

### Règlement communal

L'assemblée examine en second débat le projet de «règlement général de la commune de Neuchâtel», remanié par la commission qui travailla durant trois ans. Le règlement en vigueur actuellement date de 1908.

Première discussion au sujet de l'article 2, qui désigne les armoiries et les couleurs de la commune. M. D. Liniger (soc.) remarque que le drapeau porte les couleurs rouge et vert parallèlement à la hampe, alors que le projet de règlement prévoit: «coupé de gueules et de sinople», coupé signifiant que les couleurs sont l'une sous l'autre. Le secrétaire-rédacteur, à qui la parole est donnée hors règlement, déclare que cet-

te définition date d'il y a quelque soixante ans et que le projet d'article a été «expertisé» par la Société suisse d'héraldique. M. J. Béguin (lib.) clôt le débat en faisant remarquer que de nombreux drapeaux de la ville sont faux. Il faudra les corriger.

MM. D. Liniger et Cl. Berger (soc.) demandent de biffer l'article 9: «le mandat de conseiller général est incompatible avec la qualité de membre du personnel communal». Ces interventions provoquent un débat auquel prennent part MM. P.-E. Martenet (lib.), rapporteur de la commission, qui défend cette disposition, A. Quartier (soc.), P. Reymond (trav.) et L. Besson (lib.).

Par 18 voix contre 16, l'article est maintenu. A l'article 27, modification rédactionnelle. Le règlement dira en français: «Il est ensuite passé à l'ordre du jour» et non «suivi à l'ordre du jour».

Un débat s'engage au sujet du délai dans lequel peut être déposé une motion avant une séance du Conseil général (ancien règlement: 24 heures; projet: 7 jours).

Un amendement fixant ce délai à trois jours est rejeté par 22 voix contre 12.

A l'article 60, M. P.-E. Martenet (lib.) intervient. Cet article dit que le Conseil communal est composé de cinq membres, nommés au scrutin secret par le Conseil général pour la période administrative légale. M. Martenet estime que la composition de l'exécutif ne répond pas aux besoins d'une ville comme la nôtre. Il pense que la formule: «un président permanent et des membres semi-permanents, serait préférable à la formule actuelle, qui veut que nos édiles, accaparés par les multiples problèmes de l'administration du jour decastré, perdent de vue certains problèmes généraux. M. Martenet dépose le texte d'un nouvel article.

M. P. Reymond (trav.) s'élève vivement contre cette proposition qui conduirait peu à peu au régime des comités, comme en France, où jamais plus qu'aujourd'hui les ministres ont eu moins d'influence sur la politique générale de l'Etat.

M. L. Besson (lib.) rappelle des expériences malheureuses, sinon désastreuses, tandis que M. P. Mennet (rad.) est scandalisé par les propos de M. Martenet et que M. Cl. Berger (soc.) pense que le jour viendra où les conseillers communaux devront être élus par le peuple. Au vote, l'amendement Martenet ne recueille que la voix de son auteur.

L'article 94, relatif à la commission scolaire, fixe le nombre des membres de cette dernière à 15, au lieu de 36 jusqu'ici. Cette réduction se justifie par la création de l'école secondaire régionale, qui échappe maintenant au contrôle de la commission scolaire. M. D. Liniger (soc.) estime la réduction trop prononcée et propose 27 membres. Cet amendement est repoussé par 16 voix contre 15.

L'article 99 sur la commission financière prescrit qu'aucun membre des corps enseignants des écoles relevant de la commune ne peut en faire partie. «Disposition qui me renverse», déclare M. D. Liniger (soc.), qui s'élève contre cette tentative de créer des conseillers généraux «de seconde cuvée». M. Liniger trouve de l'appui chez MM. J.-J. DuPasquier (lib.), Décoppet (lib.) et Schenker (rad.).

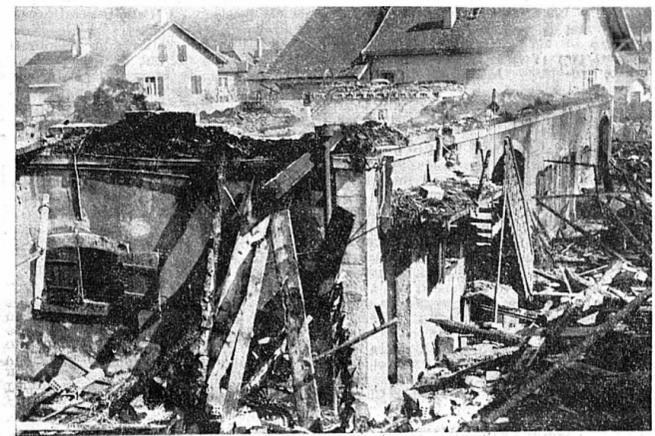
Au vote, cette disposition est biflée à une grande majorité.

M. J. Béguin (lib.) dépose des amendements au sujet des articles relatifs aux différentes commissions consultatives afin de dissiper quelques confusions.

Au vote final, le projet est adopté par 30 voix sans opposition.

Séance levée à 23 heures. D. B.

## Des allumettes dans les mains d'un enfant...



... et le feu détruit, vendredi passé, un rural florissant à Yvonand. Les dégâts se chiffrent à 100,000 francs.

## RÉGIONS DES LACS

### BIENNE

#### Après un accident de la route

(c) Nous avons signalé hier l'accident qui s'est produit sur la route des gorges du Taubenloch et qui fit trois blessés. Le cycliste projeté violemment à terre se blessa à première vue. En effet, il souffre d'une fracture du crâne. Cependant, aux nouvelles prises dans la soirée de lundi, son état était stationnaire et n'inspirait plus aucune inquiétude. Il s'agit de M. F. Kaenzli, domicilié à Biemme.

#### Une jambe cassée

(c) Lundi matin, un cycliste a été violemment heurté par une voiture à la route de Boujean. Relevé avec une jambe cassée, il a été transporté à l'hôpital du district.

### REUCHENETTE

#### Un pied cassé

(c) Lundi, une fillette, en vacances chez sa grand-maman, a été heurtée par un cycliste. Relevée avec un pied fracturé, elle a dû être transportée à l'hôpital Wildermeth.

### YVERDON

#### Une fillette renversée par une auto

(c) Hier à 17 h. 15, la petite Marie-Claire Michoud, 10 ans, qui circulait à bicyclette à la rue de la Plaine en direction des Quatre-Marronniers, bifurqua soudain à gauche pour s'engager dans la rue Saint-Roch, sans faire signe. Un automobiliste, qui s'apprêtait à la dépasser fut surpris par cette manœuvre et malgré un énergique coup de frein, ne put éviter la petite cycliste qui fut projetée à terre. Elle ne souffrit heureusement que d'égratignures, mais les deux véhicules ont subi des dégâts.

#### Un motocycliste blessé

(c) Hier, peu après 18 h., M. Fernand Gomin, âgé de 25 ans, apprenti géomètre-dessinateur domicilié à Esserines, qui roulait à moto entre Poliez-Pitres et Dommarin près d'Echallens, a dérapé dans un virage et a été projeté dans le champ bordant la chaussée. Après avoir reçu les soins d'un médecin, l'infortuné a été transporté à l'hôpital d'Yverdon. Il souffre d'une clavicule cassée et d'une distorsion du genou.

### SAINT-SULPICE

#### De bonnes nouvelles de deux blessés

(c) M. Marcel Jeannin et sa sœur, Mlle Eglantine Jeannin, de la Montagne Giroud, victimes d'un accident, dimanche, lorsqu'ils descendaient la Foule à moto, vont aussi bien que possible, leurs contusions sont sans gravité, heureusement et, dans peu de jours, ils pourront quitter l'hôpital.

### Monsieur Henri RYTER

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui aujourd'hui.

Neuchâtel, le 3 avril 1955. (Valangines 14)

L'incinération aura lieu, sans suite, mardi 5 avril, à 13 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### Le comité des Contemporains 1884

informe ses membres du décès de leur cher et fidèle collègue et ami,

### Monsieur Henri RYTER

et les prie d'assister à son enterrement, mardi 5 avril, à 13 heures. Culte au crématoire.

### Le comité des Vétérans-gymnastes

groupe de Neuchâtel-Vignoble, a le doux souvenir de leur collègue et ami, et les prie d'assister à son enterrement, mardi 5 avril, à 13 heures. Culte au crématoire.

### Monsieur Henri RYTER

membre actif de la société.

### Le comité de la Société fédérale de gymnastique d'hommes, de Neuchâtel

et le regret de faire part à ses membres du décès de leur ami,

### Monsieur Henri RYTER

membre de la section.

### Le comité de l'Union touristique «Les Amis de la Nature», de Neuchâtel

et le regret de faire part du décès de

### Monsieur Henri RYTER

membre vétéran.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

### Le Seigneur sait délivrer de l'épreuve ceux qui l'honorent.

Pierre 2: 9.

### Madame Thérèse Haldenwang

et leur fils Bernard; Monsieur René Haldenwang; Monsieur et Madame André Huber et leurs enfants, à Buenos-Aires; Monsieur et Madame Hans Zollner et leurs enfants, à Munich; Monsieur et Madame Bernard Régis et leurs enfants, à Ferrave, ont la très grande douleur de faire part du décès de

### Monsieur Paul HALDENWANG

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père et parent enlevé à leur affection dans sa 71me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 4 avril 1955. (Ecluse 24)

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le mercredi 6 avril, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### AUX MONTAGNES

#### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Un piéton renversé par une automobile

(c) Lundi matin, un grave accident de la circulation s'est produit devant le Casino. Un piéton qui franchissait la chaussée a été atteint par une automobile. Projeté sur le trottoir, il a été relevé avec une profonde blessure à la tête et conduit à l'hôpital.

#### Blessé en descendant l'escalier

(c) Lundi à 18 heures, un piéton qui descendait l'escalier reliant la rue du Pont à la rue de la Ronde, a fait une chute. Blessé profondément à la tête, il a été conduit chez un médecin.

### VALLÉE DE LA BROYE

#### PAYERNE

#### La radioactivité de l'air sera contrôlée

ZURICH, 4. — La station centrale suisse de météorologie communique:

Afin de contrôler en permanence la radioactivité de l'air, la station centrale suisse de météorologie a installé dans son poste aérologique de Payerne des compteurs spéciaux réagissant aux plus faibles particules radioactives transportées à très grandes distances par les vents ou fixées dans les gouttes de pluie ou de neige.

Grâce aux cartes météorologiques couvrant journalièrement la majeure partie de l'hémisphère nord, il est ainsi possible d'estimer le transport à travers notre atmosphère, des résidus radioactifs provenant des explosions thermonucléaires faites à plusieurs milliers de kilomètres de notre pays.

Aucune réaction quelconque n'a été enregistrée depuis cet hiver et il est hors de doute que certaines informations rendant les expériences outre-Atlantique responsables du mauvais temps en Suisse sont dénuées de tout fondement scientifique.

### JURA VAUDOIS

#### SAINTE-CROIX

#### Au tribunal

(c) Le tribunal correctionnel de Grandson, siégeant mardi 29 mars à Sainte-Croix sous la présidence de M. Olivier Cornaz, a condamné un habitant de la localité, prévenu d'attenter à la pudeur des enfants et de circulation sans permis, à trois ans de réclusion sous déduction de neuf jours de détention préventive, à cinquante francs d'amende, à dix ans de privation des droits civiques et aux frais de la cause. Il s'agit d'un récidiviste qui avait déjà été condamné en 1943 et 1948 et libéré conditionnellement en août 1950.

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 avril. Température: Moyenne: 10,4; min.: 5,2; max.: 15,0. Baromètre: Moyenne: 723,8. Vent dominant: Direction: sud-sud-ouest; force: faible jusqu'à 18 h.; nord-est ensuite jusqu'à 19 h. Etat du ciel: nuageux à très nuageux jusqu'à 13 h. 30 environ, couvert ensuite.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

| Mars | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|------|----|----|---|---|---|---|
| mm   |    |    |   |   |   |   |
| 735  |    |    |   |   |   |   |
| 730  |    |    |   |   |   |   |
| 725  |    |    |   |   |   |   |
| 720  |    |    |   |   |   |   |
| 715  |    |    |   |   |   |   |
| 710  |    |    |   |   |   |   |
| 705  |    |    |   |   |   |   |
| 700  |    |    |   |   |   |   |

Niveau du lac, 3 avril, à 7 h.: 429,60

Niveau du lac du 4 avril à 6 h. 30: 429,59

Prévisions du temps: Léman, Valais, Tessin et Engadine: généralement beau temps. Journée douce, surtout en plaine. Vent du nord faiblissant. Nord et centre des Grisons et nord des Alpes: temps partiellement ensoleillé avec nébulosité variable. Quelques ondées possibles. Un peu plus chaud; températures maxima entre 15 et 20 degrés. Vent d'ouest en montagne.

### Une protestation des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du district de Neuchâtel

#### On nous communique:

Depuis trois ans, la section des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Neuchâtel-Ville a entamé des pourparlers avec l'autorité communale pour obtenir des heures d'ouverture des établissements publics mieux adaptés aux exigences de la saison touristique, allant de la fin des classes jusqu'à la fête des vendanges. Après de nombreuses réunions écrites, plusieurs entretiens ont eu lieu entre des délégués de la société et la direction de police; à l'un de ces entretiens assistait notamment le directeur de l'ADEN.

Or, jusqu'à ce jour, toutes les demandes de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers ont été systématiquement refusées par le Conseil communal sur la base d'un préavis négatif de la direction de police.

Si cette société a fait ces démarches, c'est uniquement pour répondre aux nombreuses réclamations des touristes suisses et surtout étrangers qui s'arrêtent à Neuchâtel durant la saison touristique.

Au cours de sa dernière assemblée générale qui a eu lieu sous la présidence de M. Willy Mommier, la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a protesté à l'unanimité contre ces décisions de l'autorité communale à une période où l'on demande particulièrement à ses membres de tout mettre en œuvre pour que Neuchâtel devienne véritablement une ville de tourisme.

### Tombant d'un train arrivant en gare

#### Un voyageur passe sous un wagon et a une jambe sectionnée

Un grave accident s'est produit à la gare de Neuchâtel hier à 13 h. 45, à l'arrivée du train omnibus venant de Biemme.

Alors que le convoi n'était pas encore arrêté, un voyageur, M. Armand Gougler, né en 1932, commis au greffe du tribunal, domicilié à Cressier, tomba sur le quai pour une cause indéterminée. Il roula sous le wagon dont deux roues lui sectionnèrent la jambe gauche au-dessous du genou. M. Gougler fut également atteint à la tête par les ressorts d'un essieu.

Les secours s'organiseront immédiatement et quatre minutes après l'accident l'ambulance de la police était sur place. Le blessé, qui n'avait pas perdu connaissance, fut transporté à l'hôpital de la Providence, où les médecins procédèrent à l'amputation de la jambe. Ils craignent une fracture du crâne. L'état de M. Gougler est grave.

### Auto contre auto

Hier à 19 h., deux autos sont entrées en collision à la bifurcation Beaux-Arts - rue Pourtalès. Dégâts matériels.

### La confirmation des catéchumènes

Le dimanche des Rameaux, cent quatre-vingt-douze catéchumènes de la paroisse réformée de Neuchâtel ont été reçus dans l'Eglise, au cours des cultes du matin célébrés à la Collégiale, au Temple du bas et au temple des Valangines. L'instruction religieuse leur a été donnée au cours de l'hiver, pendant cinq mois.

C'est à titre d'essai et en accord avec plusieurs autres paroisses du canton que l'instruction religieuse, cet hiver, a été répartie sur une plus longue durée et a été donnée à des catéchumènes arrivant au terme de leur scolarité obligatoire.

Les cérémonies de confirmation se sont déroulées, dans des églises bondées et ornées, par les soins de la ville, d'une décoration florale. La première communion des catéchumènes aura lieu le dimanche de Pâques.

### Une fillette passe sous un camion

#### Hier à 17 h. 30, au Vieux-Châtel, une fillette de dix ans, Sylviane Payot, qui descendait la rue en trottinette, est venue se jeter contre un camion qui roulait en direction de la rue Vaucher. La malheureuse fillette a passé sous le véhicule; elle a eu la jambe gauche complètement broyée au-dessus de la cheville. Elle a été transportée à l'hôpital Pourtalès où l'on pensait devoir l'amputer.

### Une protestation des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du district de Neuchâtel

#### On nous communique:

Depuis trois ans, la section des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Neuchâtel-Ville a entamé des pourparlers avec l'autorité communale pour obtenir des heures d'ouverture des établissements publics mieux adaptés aux exigences de la saison touristique, allant de la fin des classes jusqu'à la fête des vendanges. Après de nombreuses réunions écrites, plusieurs entretiens ont eu lieu entre des délégués de la société et la direction de police; à l'un de ces entretiens assistait notamment le directeur de l'ADEN.

Or, jusqu'à ce jour, toutes les demandes de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers ont été systématiquement refusées par le Conseil communal sur la base d'un préavis négatif de la direction de police.

Si cette société a fait ces démarches, c'est uniquement pour répondre aux nombreuses réclamations des touristes suisses et surtout étrangers qui s'arrêtent à Neuchâtel durant la saison touristique.

Au cours de sa dernière assemblée générale qui a eu lieu sous la présidence de M. Willy Mommier, la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a protesté à l'unanimité contre ces décisions de l'autorité communale à une période où l'on demande particulièrement à ses membres de tout mettre en œuvre pour que Neuchâtel devienne véritablement une ville de tourisme.

### LA VILLE

#### AU JOUR LE JOUR

#### Noms prédestinés

Je ne parle pas de noms tels que celui qu'on lisait autrefois sur un bâtiment de la place Purry: «Decker-Couvreur», traduction littérale exacte.

Non, je pense ici à l'Association des viticulteurs d'un district voisin d'un canton non moins voisin, qui vient de lancer son «Gil de perdrix»; or, il se trouve que le caviste qui prépare ce cru s'appelle précisément «Perdrix». Quand on a un si beau nom, on ne pourrait certes pas mieux choisir son métier.

Mais il y a mieux: certains noms sont encore plus près de la réalité, comme celui de ce restaurateur qui, sans avoir l'air de plaisanter, attirait les hôtes vers son auberge par cette affiche: «Mouillebec, restaurateur...»

### NEMO.

#### Des nouvelles d'un cycliste blessé

On donnait hier soir à l'hôpital des Cadolles des nouvelles plus rassurantes de M. Raymond Béguin, qui a fait une chute de bicyclette dimanche soir, à Corcelles. Atteint d'une fracture à la base du crâne, il semble hors de danger.

### Naissances

Monsieur et Madame Alberto CONTI-GUENOT ainsi que leur fille Marisa, ont le plaisir de faire part de l'heureuse naissance de leur fils et frère.

### Graziano

Ospedale Bellinzona, 2 aprile 1955